



ÉDUCATION SCOLAIRE

L'Unesco déplore le manque d'enseignants



Il faut 10,9 millions d'instituteurs afin d'espérer atteindre l'éducation primaire universelle d'ici à 2020

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) se dit préoccupée par l'Éducation de la petite enfance (EPE).

À l'occasion de la célébration, le 7 octobre, de la Journée mondiale des enseignants, cette organisation onusienne a dévoilé la feuille de route de son programme qui vise à combler le déficit en personnel enseignant à l'horizon 2030.

Dans un communiqué de presse, l'Unesco propose aux pays affiliés de tout mettre en œuvre pour recruter 10,9 millions d'instituteurs afin d'espérer atteindre l'éducation primaire universelle d'ici à 2020.

[Page 16](#)

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Les Congolais appelés à faire le choix du « Oui » ou du « Non »

Un décret présidentiel rendu public, hier à Brazzaville, convoque le corps électoral pour le 25 octobre afin de se prononcer sur la nouvelle Constitution. En son article 2, le décret précise que les électeurs sont invités à répondre par « Oui » ou « Non » à la question suivante : Approuvez-vous le projet de Constitution qui vous est proposé ? [Page 3](#)

MEETING DE LA MAJORITÉ

L'UFD mobilise sa base

L'Union des forces démocratiques (UFD) a publié une déclaration hier, appelant ses militants et sympathisants à prendre massivement part au meeting des formations politiques issues de la majorité présidentielle, le samedi 10 octobre au boulevard Alfred Raoul à Brazzaville. [Page 2](#)

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Eugénie Opou et Alain Milandou portent leurs écharpes



Eugénie Opou



et Alain Milandou

Nommés administrateurs-maires des arrondissements de Mfilou et de Madibou, Eugénie Opou et Alain Milandou ont officiellement été installés dans leurs fonctions hier. Aussitôt après leur investiture, les deux maires ont décliné leur priorité pour l'intérêt de leurs communautés. Arrivée à la tête d'un arrondissement confronté aux problèmes de routes, de fourniture d'électricité et d'approvisionnement

en eau potable, Eugénie Opou a pris l'engagement de s'appuyer sur les pouvoirs publics et les populations pour pallier ces manquements.

Alain Milandou a, quant à lui, promis d'être le relai du gouvernement en matière de santé, d'éducation et d'aménagement urbain dans une approche participative.

[Page 3](#)

ÉDITORIAL

Constitution 2015 (2)

[Page 2](#)

ÉTOILE DU CONGO

La réconciliation Hamadi-Mme Lékoundzou loin d'être scellée

[Page 16](#)

ÉDITORIAL

Constitution 2015 (2)

Deuxième proposition concernant le changement de la Constitution : l'enjeu que constitue pour le Congo et les Congolais le référendum du 25 octobre dépasse de très loin le destin de l'une ou l'autre des personnalités politiques qui se présenteront lors de l'élection présidentielle qui suivra, en 2016. Y compris, bien sûr, celui de l'homme qui a redressé notre pays au lendemain des terribles événements de 1997-1998 et qui a su mettre en route le processus permettant à chacun de nous de se prononcer sur la gouvernance publique du pays.

Réduire le débat fondamental qui s'engage au seul problème du maintien au pouvoir du Président Denis Sassou N'Guesso, c'est ne rien comprendre à la question qui nous est posée, ne pas mesurer l'ampleur des changements qui découleront de la nouvelle Constitution si jamais celle-ci est adoptée par la majorité de l'électorat. Il suffit pour s'en convaincre de lire et de relire avec attention le communiqué officiel du Conseil des ministres qui s'est tenu ce lundi.

Loin de figurer au cœur du texte qui nous sera soumis dans quelques semaines, le nombre et la durée des mandats présidentiels y apparaissent comme des points sinon secondaires, du moins simplement complémentaires des réformes de fond que sont la décentralisation, l'abolition de la peine de mort, la réduction de la durée du mandat présidentiel, le renforcement des droits des femmes et des jeunes, le statut de l'opposition, la mise en place d'un exécutif bicéphale avec un Président de la République et un Premier ministre, le rééquilibrage des pouvoirs entre l'Exécutif et le législatif, la création d'un Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles, la protection accrue de la liberté de la presse...

S'il faut attendre quelque chose de la campagne qui débute ce vendredi, c'est bien l'instauration d'un débat public, libre, contradictoire, dépourvu de passion, apaisé, centré exclusivement sur les réformes de fond que propose la nouvelle Constitution. Et si la classe politique congolaise se montre raisonnable, maîtresse d'elle-même, capable d'échanger sans sombrer dans l'invective ou la menace le Congo, notre Congo, en tirera un immense bénéfice.

Disons-le haut et fort, le temps est venu de débattre sereinement.

Les Dépêches de Brazzaville

(À suivre...)

LE RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

L'UFD appelle ses militants à plus de mobilisation

Pour encourager les sympathisants de l'Union des forces démocratiques (UFD) à prendre massivement part au meeting qu'organisent les formations politiques issues de la majorité présidentielle, le samedi 10 octobre au boulevard Alfred Raoul, le président national de cette plateforme politique, Josué Rodrigue Nguonimba, a fait un message, ce mercredi 7 octobre.

Dans ce message, le président national a rappelé aux membres de leur organisation politique que l'UFD, qui constitue un héritage du patriarche Charles David Ganao, est un parti de la majorité présidentielle. Il prône la paix retrouvée qui, selon lui, est une vertu fortement encouragée par le président de la République, Denis Sassou



Josué Rodrigue Nguonimba

N'Guesso qui inscrit le Congo dans l'avenir, la modernité et la démocratie.

Ainsi, pour Josué Rodrigue Nguonimba il faudrait que ces acquis soient jalousement consolidés. Pour ce faire, le moment est arrivé de se mobi-

liser afin de faire entendre nos voix quant à notre opinion sur l'adhésion aux conclusions du dialogue de Sibiti. « Le samedi 10 octobre au boulevard Alfred Raoul, notamment à 14 heures, mobilisons-nous pour réaffirmer haut et fort notre pleine adhésion aux conclusions du dialogue de Sibiti. Allons donc tous exprimer notre soutien à la nouvelle loi fondamentale qui est une traduction des aspirations de notre parti qui est l'héritage de son président fondateur, Charles David Ganao, homme de paix et de sagesse. Disons tous oui à cette constitution proche de nos réalités transmises par la longue chaîne des générations », a conclu, le président national de l'UFD.

Rock Ngassakys

VIE DES PARTIS

La Chine optimiste sur la situation politique au Congo

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, s'est entretenu, le 7 octobre à Brazzaville, avec le chargé d'affaires de l'ambassade de Chine au Congo, Liu Cunxiao. Au cours des échanges ils ont évoqué outre les relations entre le parti communiste chinois et le principal parti de la majorité, la situation politique du Congo.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'intensification des interactions entre les deux partis politiques, afin de partager l'expérience de la gouvernance et de maintenir la confiance mutuelle. Il s'agit également de renforcer la communication et la coordination concernant les principales questions d'intérêt commun. Sur la situation politique actuelle, no-

tamment au sujet du débat sur le référendum constitutionnel, le diplomate chinois a déclaré : « Nous avons confiance. Le gouvernement du Congo peut résoudre les affaires du pays ».

Les deux personnalités ont évoqué au cours de ce tête-à-tête, les relations bilatérales entre la Chine et le Congo. La coopération sino-congolaise est présente dans divers domaines, parmi lesquels la construction d'infrastructures. À cet effet, Pierre Ngolo a remercié la Chine pour la construction,



Liu Cunxiao à l'issue de l'audience avec Pierre Ngolo

dans les délais, du complexe sportif de Kintélé qui a abrité les 11^{es} Jeux africains.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MFILOU

Eugénie Opou propose la réactivation des journées citoyennes

À l'occasion de son intronisation en qualité de l'administrateur-maire du septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou, Eugénie Opou a décliné sa feuille de route contenant des projets d'intérêt communautaire pour sa circonscription administrative.

Au nombre de ceux-ci figure, la réactivation des journées citoyennes pour lutter contre l'insalubrité. Il convient d'ajouter à cette liste : l'incitation de la population à planter les arbres et les fleurs pour lutter contre l'érosion, au regard de l'état du terrain de certains quartiers de Mfilou ; le soutien des actions des maraîchers et des petits fermiers ; le plaidoyer auprès des sociétés d'électricité et d'eau pour la fourniture de ces deux denrées dans certains quartiers de l'arrondissement ; la relance des activités sportives et culturelles ; ainsi que l'aménagement d'un jardin public dans la cour du siège de la mairie de Mfilou.

L'administrateur-maire, Eugénie Opou, a pris l'engagement de s'impliquer pleinement pour la réalisation de ces pro-

jets. Elle a sollicité ainsi le concours de toutes les forces vives de son arrondissement pour qu'ensemble, a-t-elle renchéri, qu'elles s'organisent afin de venir à bout des problèmes auxquels la population de Mfilou fait face. Car, a-t-elle dit, l'union fait la force et un seul doigt ne peut pas laver le visage.

De son côté, le secrétaire général de la préfecture de Brazzaville, Barthélemy Okimi, qui a patronné cette cérémonie d'intronisation, a rappelé à la promue le contexte dans lequel elle vient de prendre ses fonctions.

« Nous sommes dans une période de préparation du scrutin référendaire. C'est une occasion pour votre tutelle de juger de votre sens d'organisation administrative au regard du travail qui vous at-

tend dans les tout prochains jours », a-t-il dit, avant de rappeler les orientations générales que le préfet de Brazzaville avait données aux administrateurs-maires lors des rencontres antérieures.

Notons qu'Eugénie Opou est une assistante sanitaire formée à Cuba. Agée de 62 ans, elle est mariée et mère de six enfants. Ecrivaine et poète, elle a passé plusieurs années en France où elle défendait avec ferveur les cultures congolaise et téké.

Descendante de la lignée royale de Mbé, Eugénie Opou est membre du comité central de l'Organisation des femmes du Congo et présidente du Parti congolais du travail dans le district d'Igné, département du Pool. Elle est très active dans la vie associative aussi bien en France qu'au Congo. Eugénie Opou est membre de l'association des femmes leaders du département des plateaux.

Roger Ngombé

MADIBOU

Alain Milandou s'engage à assurer le relais du gouvernement

Aussitôt introniser dans ses nouvelles fonctions d'administrateur-maire de l'arrondissement 8 Madibou par le secrétaire général de la préfecture de Brazzaville Barthélemy Okimi, Alain Milandou a pris, devant les autorités politiques et administratives du pays l'engagement d'assurer le relais du gouvernement.

« Je m'engage à assurer le relais du gouvernement de la République en matière de santé, d'éducation, d'aménagement urbain, des affaires sociales et culturelles », a-t-il déclaré, avant de reconnaître que la tâche qui l'attend est ardue et qu'il mesurait par la suite, le poids et l'étendue de sa responsabilité.

Alain Milandou s'est par ailleurs engagé à assurer la continuité de l'Etat dans une approche de gestion participative et de proximité visant à rapprocher l'administration de ses administrés tout en amenant les populations à prendre faits et causes des actions d'intérêt communautaire.

Il a par la même occasion invité les femmes et les hommes de cet arrondissement à s'approprier la politique de développement communautaire en appui de l'action gouvernementale. « J'estime que cette initiative est à la fois nécessaire et utile pour notre arrondissement », a-t-il signifié.

Le nouveau maire de Madibou a en outre formulé à l'endroit du gouvernement, le vœu d'inscrire dans son programme de développement urbain, les réalités de cette entité administrative et sa viabilisation, afin que Madibou reflète le visage d'une cité d'un pays en voie d'émergence.

S'adressant aux propriétaires des domaines et parcelles abandonnés, ce dernier les a invités à les entretenir, afin de les maintenir en état de salubrité permanent. Ceci, a-t-il souligné, contribuera sans nul doute, à donner d'avantage un visage urbain à cet arrondissement.

Alain Milandou a en outre insisté sur la lutte contre l'insécurité et la consolidation de la paix à Madibou.

Né le 24 août 1959 à Goma Tsé-Tsé dans le département du Pool, Alain Milandou est détenteur d'une licence en géographie, option aménagement urbain. Il est marié et père de six enfants.

Jean Jacques Koubemba

FACILITATION DES ÉCHANGES

Des experts réfléchissent sur le rôle que peut jouer le guichet unique

Brazzaville a été du 5 au 7 octobre, le centre de réflexion au sujet de l'apport des Guichets uniques dans la facilitation du commerce international, à la lumière de l'accord de Bali sur la facilitation des échanges.

Plusieurs acteurs économiques en ont discuté durant la 4e édition de la conférence internationale sur les guichets uniques. Acteurs, experts et responsables du secteur des guichets uniques nantis de connaissances sur le commerce international, la facilitation des échanges et des solutions innovantes de technologie de l'information et de la communication étaient au rendez-vous. Plus de 300 personnes venues de 37 destinations du monde ont échangé autour du thème « mise en œuvre des accords de Bali : quelle contribution des guichets uniques ? ».

« À l'ère du tout numérique, le commerce international ne peut rester en marge des progrès technologiques devenus les vecteurs essentiels de la croissance économique de l'entreprise. Le 21ème siècle (...) a vu le monde passer de l'économie matérielle à l'économie immatérielle dans le seul but de rechercher la productivité », a souligné le ministre d'Etat, ministre des Transports, Rodolphe Adada, à l'ouverture de la conférence.

Il a exhorté les participants à mieux réfléchir sur les différentes opportunités et les atouts que les guichets uniques peuvent mettre à la disposition des gouvernements et administrations publiques. Les participants ont été édifiés sur l'accord de Bali sur la facilitation des échanges. Ce document offre un cadre idéal de prise en compte de toutes les préoccupations. Selon l'Organisation mondiale du commerce(OMC), cet accord devrait permettre de gagner 7% de la valeur du commerce mondial perdus

à cause des frontières et pratiques inefficaces.

Cependant, la mise en œuvre de cet accord, exige que tous les pays membres de l'OMC soient tous au niveau des normes élevées de performances. Les guichets uniques se présentent en bel exemple de ces normes.

Actuellement, les acteurs du commerce international rencontrent plusieurs problèmes et ont une multitude de défis à relever pour rester compétitif et toujours satisfait à la demande d'un marché de plus en plus exigeant.

Le ministre d'Etat, Rodolphe Adada, avait cité quelques défis à relever : la suppression des barrières tarifaires ; les tracasseries administratives et douanières ; le manque de transparence dans la documentation ; des lenteurs préjudiciables à la bonne marche des affaires ; l'absence de coopération entre les opérateurs commerciaux et les organismes officiels ; et l'absence de documents harmonisés et de coopération inter-Etat aux frontières.

« Il s'agira pour nous, d'apprécier le contenu de cet accord, d'en définir les points susceptibles d'être prises en compte par les guichets uniques, et de se prononcer sur une action efficace à mener », a déclaré le directeur général du guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT), Eugène Rufin Bouya, rappelant aux participants de garder à l'esprit l'option d'aboutir à une stratégie et des initiatives efficaces, visant à améliorer les échanges intra-africains.

« Dans la perspective de l'amélioration des indicateurs macroéconomiques de nos Etats, nous recherchons sans cesse la performance économique. De nos jours, l'implémentation des solutions et applications effectives des TIC ont démontré combien elles étaient efficaces notamment en ce qui concerne la gestion rationnelle des flux d'information et des données », a suggéré le ministre des Télécommunications, Hellot Matson Mampouya.

Le ministre a démontré que les TIC ont l'avantage de rendre les opérations plus rapides, plus faciles, moins coûteuses et plus sûres. Ainsi la création du GUOT participe à ce schéma. Rappelons que la quatrième édition de la conférence internationale sur les Guichets uniques, organisée par l'Alliance Africaine pour le commerce électronique en partenariat avec le GUOT, se tient après celle d'Antananarivo à Madagascar en 2013. Cette conférence s'inscrit comme une plateforme unique pour préciser le lien entre guichet unique et facilitation du commerce.

Des recommandations

La 4e édition de la conférence internationale sur les guichets uniques a abouti à des conclusions où il a été demandé à tous les pays qui ont des guichets uniques d'essayer d'harmoniser leur outil de travail et d'implémenter les guichets uniques en tenant compte des différentes zones économiques.

Autre suggestion, réfléchir sur les modèles économiques des types de guichet qu'il faut mettre en place et



Les participants

évidemment voir dans le cadre des financements comment procéder selon les cas : public ou privé/gouvernemental/privé tout simplement. À cette réflexion, s'ajoute également celle liée aux standards internationaux dans le cadre de la mise en liaison des différents systèmes d'information des pays qui veulent mettre des guichets régionaux. « Réfléchir sur des problématiques de sécurité ; faire en sorte qu'il puisse garantir l'intégrabilité des informations qui sont échangées entre les différents guichets uniques en place au niveau continental ou national », a cité pêle-mêle le directeur général du GUOT.

Par ailleurs, le Congo a été encouragé d'avoir mis en place un guichet unique électronique qui aujourd'hui a complètement dématérialisé toute la première phase des procédures d'importation celle de pré-dédouanement jusqu'à la procédure d'importation et d'exportation.

En effet, l'objectif des guichets uniques est d'éliminer le papier en utilisant plus l'électronique, dans le but de simplifier les méthodes de travail. Conséquence : au niveau de l'administration les recettes sont sécurisées et s'accroissent du côté des

opérateurs économiques, les coûts des dépenses sont moindres.

« Je ne sais pas s'il y a encore un pays au monde qui peut travailler sans le numérique ! Car le gain de temps est important pour quelqu'un qui veut rationaliser sa vie, du coup il faut optimiser », a relevé Eugène Rufin Bouya.

En marge de la conférence, la délégation de l'OMC conduite par Roy Santana, conseiller de l'Alliance pour l'accord sur la facilitation a conféré avec le ministre congolais des Transports, Rodolphe Adada. De nouveaux accords conclus à Bali en 2013, sur la facilitation des échanges pour améliorer la situation d'importation et d'exportation des marchandises entre les Etats étaient le principal sujet abordé lors de l'audience. « Pour répondre aux obligations liées à ces accords on s'est rendu compte que le guichet unique pourrait jouer un rôle important dans la mise en œuvre de ces accords. Les échanges qui ont eu lieu lors de cette conférence permettront aux guichets uniques qui se mettent en place d'apprendre des bonnes pratiques pour ne pas commettre les mêmes erreurs », a-t-il résumé.

Nancy France Loutoumba

Vient de paraître

Émergence

LE MAGAZINE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE
ET DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES

TOMBWA

N°2 - 3^e TRIMESTRE 2015
2000 F.CFA

Coopération africaine



Qui sont les nouveaux parrains?

Théophile Obenga

INTÉGRATION :
**l'Etat fédéral
africain est
la seule issue**

Accord sur le nucléaire iranien Quelles conséquences pour le Proche-Orient ?



DISPONIBLE DANS LES KIOSQUES ET LIBRAIRIES

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

Sur notre continent, il ne nous a pas fallu longtemps pour découvrir que la lutte contre le colonialisme ne prend pas fin lorsqu'on a réalisé l'indépendance nationale.»

Extrait du Discours de Kwame Nkrumah, Président du Ghana A l'occasion du Sommet Fondateur de l'Organisation de l'Unité Africaine (Oua) le 24 Mai 1963 à AddisAbeba (Ethiopie)

« Le R.c n'est toujours pas convaincu par l'approche actuelle du P.c.t. Nous restons convaincus qu'il faut passer cette étape par le dialogue, pour aboutir à un compromis politique. »

Claude Alphonse N'Silou, ministre et président du R.c (Rassemblement citoyen), au sujet de la Constitution, La Semaine Africaine du 02 octobre 2015

« L'Afrique est malade de ses élites, notamment politiques. Un manque cruel de leadership, inspiré depuis les premières heures des «indépendances», nous a conduits à faire fausse route. »

Amadou Tidiane Wone, ancien ministre sénégalais, Le Quotidien, 1 octobre 2015

« Vous n'abattrez pas l'État Islamique si vous ne vous appuyez pas sur le seul État qui existe dans la région. Tout le reste c'est de la littérature de salon. »

Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne, président de Debout la France, RFI, 02 octobre 2015

« Dans une société dominée par l'argent, l'amour est la seule valeur qui se multiplie quand on la partage »

Rina Rajaonary, présidente de la jeunesse ouvrière chrétienne de France, Jeune Afrique N°2851 du 30 août au 05 septembre 2015

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

COOPÉRATION

Le PAM entend assister le Congo dans plusieurs projets

Reçu en audience le 06 octobre par le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, David James Bulman a précisé les différents projets pour lesquels cet organisme entend assister le Congo.



David James Bulman devant la presse besoin d'une assistance alimentaire.

David James Bulman a également évoqué la question des agriculteurs congolais que le PAM entend assis-

ter dans le cadre des petits projets notamment celui concernant le manioc dans sa phase de fortification en y apportant des vitamines et des minéraux afin de le rendre plus fort pour la santé. Tous ces programmes, a déclaré le représentant du PAM, sont mis en place avec l'assistance du gouvernement de la République du Congo et sont évalués à hauteur de 60%. Le gouvernement, a rappelé le diplomate onusien, est le premier concerné. Le PAM par contre interviendra à hauteur de 14 millions de dollars par an. Le président de l'Assemblée nationale qui était assisté des présidents des commissions santé, éducation et plan a en outre échangé avec les représentants de l'église Kimbanguiste sur les questions de paix dans le pays.

Jean Jacques Koubemba

INTERCONNEXION CONGO-GABON

La pose de la fibre optique déjà à 40%

Le coordonnateur national, Yvon Didier Miehakanda, l'a confirmé le 5 octobre à Brazzaville, au cours d'un échange avec quelques organes de presse écrite locaux. Un entretien basé sur l'état d'avancement du CAB.

Près de 6 mois après le démarrage des travaux de construction de l'infrastructure fibre optique pour l'interconnexion Congo-Gabon, dans le cadre du projet Central African backbone (CAB), les entreprises sur le terrain sont déjà à 40% d'exécution de la tâche à réaliser. « Nous avons commencé les travaux, à partir de Pointe-Noire, jusqu'à Mbinda au Gabon, en passant par Dolisie, Mossendjo, Makabana. C'est un réseau de 504 km en fibre optique », a expliqué Yvon Didier Miehakanda. L'opérateur a indiqué que sur le terrain, les travaux se font par sections et non de manière linéaire. À certains endroits, le travail est mécanisé par contre à d'autres, il se fait manuellement. Aussi, ne pouvant travailler seul, la société adjudicataire du marché, Huwai, a fait appel à des sous-traitants pour respecter les délais. « Une fois ce réseau terminé, il sera plus facile aux opérateurs de téléphonie mobile, de distribuer la 3G dans ces localités où les sociétés minières, attendent patiemment la fibre optique pour mieux travailler autour d'un écosystème numérique », a souligné le coordonnateur national.

Outre l'objectif de désenclaver l'arrière-pays, il vise à l'échelle internationale la baisse des coûts d'internet. Le projet, qui a mobilisé 300 personnes, devra prendre fin au milieu de 2016 pour un coût estimé à 12,1 milliards FCfa.

Intervenant sur les avantages, Yvon Didier Miehakanda a évoqué le gain du projet pour le CFCO (Chemin de Fer Congo Océan) qui verra toutes ses gares reliées, en apportant plus de confort et de sécurité aux voyageurs ainsi qu'à leurs marchandises. « La fibre optique est installée sur l'emprise du CFCO, elle longe les gares et on place un dispositif qui lui permettra de se connecter directement sur le câble. C'est un avantage qui n'a pas de prix car le CFCO pourra localiser ses trains, les contrôler, chose pas possible présentement », a-t-il expliqué. Actuellement, le CFCO dépend du conducteur ou du contrôleur, grâce à la fibre optique, le CFCO aura la possibilité de mettre en place des systèmes visuels, tel l'écran pour plus de précision.

Évoquant la question sur la rentabilité du réseau qui sera disponible courant l'année prochaine, le coordonnateur a signifié que le CAB a la responsabilité de recruter l'opérateur pour gérer cette infrastructure. Ainsi, en marge de la construction du réseau, l'unité de coordination a lancé un appel d'offre relatif et cela se fera sous

forme d'un partenariat public-privé. « Nous allons recruter un opérateur, un spécialiste qui sera l'exploitant et sera chargé de la maintenance de ce réseau selon une forme où il y aura des objectifs de rentabilité et de revenu à reverser à l'État congolais. Bien qu'elle soit une infrastructure congolaise, le réseau sera exploité par un opérateur tiers », a relevé l'opérateur.

Vu la fin officielle du projet CAB en décembre 2016, l'interconnexion avec le Cameroun, prochaine étape, ne peut se réaliser dans le cadre actuel. À ce sujet des négociations sont en cours avec la Banque mondiale, pour créer un nouveau projet, qui nous permettra de réaliser cette interconnexion. Notons que la fibre optique est déjà disponible au Congo à travers le PCN (Projet de couverture nationale). C'est le fruit d'un travail réalisé entre les Grands travaux et Congo Telecom. Ce qui reste à faire est de la relier directement aux ménages et entreprises ; une opération appelée «le dernier kilomètre».

Par ailleurs, le CAB a pour vocation les interconnexions régionales et dans la foulée de ces interconnexions, le projet apporte l'internet dans les zones non desservies, comme le Niari. Les opérateurs de téléphonie mobile ont quant à eux construit leurs réseaux en fibre optique à usage personnel, appelé : boucle métropolitain.

Nancy France Loutoumba

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Construire et développer son leadership

3 jours

5 au 7 octobre 2015

Analyse financière : perfectionnement

3 jours

7 au 9 octobre 2015

Comment élaborer un référentiel emplois-compétences ?

3 jours

14 au 16 octobre 2015

Réussir sa segmentation des marchés et des clients

3 jours

21 au 23 octobre 2015

L'analyse et la prévention des risques professionnels au travail

5 jours

26 octobre au 30 octobre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée.

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

VIE ASSOCIATIVE

La Fondation Globe-Athon se veut être le porte flambeau de la lutte contre le cancer au Congo

Contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations congolaises, en appuyant les organisations de la société civile œuvrant dans la lutte contre les cancers de la femme, tel est le principal but visé par la Fondation Globe-Athon dont l'acte de naissance a été signé le 4 octobre à l'hôtel de ville de Brazzaville.

Premier mouvement mondial lancé aux Etats-Unis visant à sensibiliser la population aux cancers gynécologiques et encourager la recherche, Globale-Athon devient une organisation non gouvernementale d'appui au Congo. En effet, la Fondation Globe-Athon Congo-Brazzaville s'est fixée, entre autres objectifs, l'amélioration des conditions de prévention et de prise en charge de la pathologie cancéreuse et des pathologies précurseurs du cancer chez la femme.

Cette ONG, qui vient d'être portée sur les fonts baptismaux, vise également à mobiliser des fonds en vue de financer des programmes de prévention et de lutte contre les cancers de la femme, initiés par certaines associations et organisations de la société civile. Elle entend aussi mener des actions de promotion de santé en vue de prévenir la survenue des cancers

chez la femme. « ...Le nom de Globe-Athon qui au départ, est un mouvement mondial depuis les Etats-Unis, a traversé les océans, monts, plaines et frontières pour s'implanter au Congo. Il sera la marque d'une organisation forte qui veut être le porte flambeau des organisations et associations qui œuvrent pour la lutte et la prévention des cancers en général et chez les femmes en particulier », a indiqué la présidente de cette association au Congo, le Pr agrégé Judith N'Sondé Malanda.

Afin de contribuer efficacement à la lutte contre les cancers de la femme, elle a annoncé l'organisation d'une marche sportive le dernier dimanche du mois de septembre. Judith N'Sondé Malanda a, par ailleurs, informé les membres de la fondation de la poursuite des actions de soutien aux malades dans le cadre de la célébration du mois



Le Pr Judith N'Sondé Malanda et les participants pendant les mouvements gymniques ; crédit photo Adiac

de mars dédié à la femme ainsi que l'organisation d'une soirée de soutien contre ce fléau. A cela, s'ajoute l'organisation des forums, conventions et autres rencontres multipartites dans le cadre du développement de la recherche concernant la prévention et la prise en charge des cancers de la femme. « Vous êtes désormais les ambassadeurs et les ambassadrices de cette action de lutte contre les cancers de la femme. Cette année, notre but est de collecter des fonds

pour aider les anciens patients regroupés en association afin de soutenir les personnes atteintes de cancers », a-t-elle poursuivi.

Cancérologue médicale au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, le Pr Judith N'Sondé Malanda entend réaliser un rêve, celui consistant à la création d'un centre d'écoute pour les patients atteints de cancer. Il s'agit pour elle, d'un plan cancer qui sera lancé en collaboration avec le

service de cancérologie du CHU avec pour parrain les Pr Charles Gombé Mbalawa et Claude Melin de France.

Rappelons que cette fondation qui devait faire sa sortie officielle à travers la deuxième édition « Globe-Athon », une marche de soutien à la lutte contre les cancers, s'est contentée des mouvements gymniques et des danses à la mairie centrale, suite au refus des autorités de leur accorder l'autorisation.

« Le but de cette activité est de promouvoir le sport comme moyen de lutte contre les maladies non transmissibles dont les cancers de la femme. Nous promouvons la gent féminine parce qu'elle pratique rarement l'activité sportive. Il faut que les gens sachent qu'en pratiquant le sport, il est possible d'éviter le cancer. Il y a plusieurs cancers de la femme, aujourd'hui par exemple nous sommes au mois d'octobre qui est consacré à la lutte contre le cancer du sein qui est un des premiers cancers qui tuent la femme », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Clôture de l'atelier du projet, Approche régionale harmonisée à la gestion durable des forêts de production dans le bassin du Congo

La réunion de cet atelier s'est tenue du 1^{er} au 2 octobre dernier à Pointe-Noire en présence des coordonnateurs nationaux de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), des points focaux nationaux des projets pilotes de la République du Congo, de la Guinée Equatoriale

Les points focaux des pays pilotes ont fait les présentations des activités réalisées depuis le lancement du projet en mars 2012 jusqu'en août 2015 dans les pays pilotes (Congo, Guinée Equatoriale et la RCA) et au niveau régional.

En effet, plusieurs recommandations ont été formulées au cours de ces assises **(a)-En République du Congo**, le Gouvernement devrait assurer la pérennisation des acquis du projet à travers : (i) la finalisation du protocole d'accord entre l'Association

des Menuisiers du Congo et le Collège d'Enseignement Technique Mixte 12 Août 1965 ; (ii) le renforcement de l'alimentation électrique de l'atelier par l'installation d'une ligne dédiée équipée d'un transformateur de capacité requise ; (iii) la facilitation de la construction d'un atelier de menuiserie pour l'AMC avec l'appui des partenaires du projet. Le projet pour le Développement des Compétences pour l'Employabilité des jeunes (PDCE) est une opportunité à saisir pour renforcer la formation des artisans et des jeunes apprenants.

(b)-En Guinée Équatoriale, le pays devrait poursuivre son engagement dans le processus d'amélioration de la gouvernance dans le secteur forestier.

(c)-En République Centrafricaine, consolider les acquis du projet, notamment à travers le processus de réforme de la loi foncière.



(d)-En République Démocratique du Congo, les contraintes liées à l'aménagement des concessions forestières converties devront être évaluées, documentées, ainsi que les solutions concrètes formulées et les actions proposées pour accompagner les entreprises dans ce processus.

(e)-Aux coordinations Nationales COMIFAC : vulgariser les résultats du projet.

(f)-Au niveau sous régional, le secrétariat exécutif de la COMIFAC devrait :

- Intégrer les acquis du projet dans le système de suivi évaluation de la COMIFAC, ainsi que les documents dans sa base de données de gestion des connaissances.
- Capitaliser les acquis du projet pour développer les initiatives et mobiliser les ressources devant accompagner la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo conformément au Plan de convergence de la COMIFAC 2015-2025, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers.

Le niveau global de réalisation du projet comme documenté dans le système de

suivi-évaluation a été présenté, ainsi que le rapport de fin de projet. Les participants à l'atelier ont une visite au Collège d'enseignement technique mixte 12 août 1965 (CETM) afin de se rendre compte du niveau de réalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment de l'atelier de menuiserie. Ces derniers ont été satisfaits des résultats de ces travaux. Cette visite s'est poursuivie sur l'emplacement octroyé par le cadastre de Pointe-Noire à l'AMC, en vue de faciliter l'accessibilité aux outils portatifs communs à tous les membres de cette association.

Les travaux de cette rencontre ont été ouverts par Monsieur Michel Elenga, Directeur de cabinet du Ministre de l'économie forestière et du développement durable de la République du Congo. Y étaient également présents le représentant de WRI, Bertrand Tessa, Le Directeur des programmes Afrique auprès de WRI, Mathewstell, Adamou Bouhari, chargé de programme au PNUE, Valery Tchuante, représentant du secrétaire exécutif de la COMIFAC.



EDUCATION

Le ministre Anatole Collinet Makosso appelle à une prise de conscience

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a appelé le 1^{er} octobre, le personnel enseignant à une prise de conscience collective.

tion de fraude a terni l'image du Congo. Cette mauvaise pratique, poursuit-il, ne doit plus se répéter. Selon lui, cette situation doit interpellier la conscience collective des enseignants en vue d'établir les responsabilités des uns et des autres. « *Les enseignants ont été à l'origine de la fuite des ma-*

Le ministre a, par ailleurs, demandé aux enseignants de ne plus accuser les élèves. Il a émis le souhait aux inspecteurs et conseillers pédagogiques de veiller aux enseignements dispensés par les enseignants. Au directeur départemental, Anatole Collinet Makosso a insisté sur leur présence dans les établissements. Quelques éléments constitutifs de la fraude scolaire. La question de fraude en milieu scolaire a été également l'un des points débattus à la 17^{ème} session du Conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire tenue récemment à Brazzaville.

À l'issue de ces assises, une recommandation relative à la fraude a été prise en compte par les acteurs de l'éducation. Celle-ci, recommande d'intensifier la lutte contre la fraude et la corruption en milieu scolaire.

En effet, quelques actes commis par l'élève pour avoir un résultat, la falsification de son évaluation scolaire ou celle d'un autre élève, considérés comme fraude ont été les suivants : une copie contraire à celle distribuée lors d'un examen, l'utilisation de tout document non autorisé, une communication sans autorisation du surveillant avec une autre personne, la reproduction en tout ou en partie du texte ou du travail d'un autre étudiant sans en préciser la source et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

tières au baccalauréat. C'est eux qui proposent des sujets pour un examen, procèdent au choix et à la correction des sujets. C'est à cause des enseignants que les épreuves orales ont été supprimées au baccalauréat. Dans les salles d'examen ils ne surveillent plus les élèves mais plutôt le jury, rappelle-t-il, avant de souligner la mission d'un enseignant : assurer la crédibilité et la probité des diplômés ».



Le personnel enseignant (crédit-adiac)

L'invite a été faite lors de la réunion organisée avec les pédagogues au terme de sa visite dans les établissements scolaires à la mairie d'Owando. Cette rencontre s'est déroulée en présence des autorités locales de cette ville.

En effet, la communication a porté sur le processus de la fraude observée pendant l'examen du baccalauréat session de juillet dernier et les valeurs éthiques de l'enseignant.

Le ministre a expliqué que la situa-

PROMOTION D'EXCELLENCE

Le Fawe prime des filles admises aux examens d'Etat

L'antenne Congo du Forum des éducatrices africaines (Fawe) a congratulé, le 03 octobre à Brazzaville, cent et une jeunes filles brevetées et bachelières de l'année 2014-2015, dans le cadre de la 7^{ème} édition de l'émulation des admises.

Les taux précisent que cinquante filles brevetées ayant les moyennes comprises entre 15 et 16 ainsi que cinquante et une autres, bachelières (bac technique et général) ayant les moyennes oscillant entre 12 et 14 ont chacune reçu une enveloppe financière, des cahiers, dictionnaires et autres fournitures scolaires.

Par contre, les ordinateurs portatifs n'ont été attribués, en cadeaux supplémentaires, qu'aux cinq meilleures admises au baccalauréat. L'initiative du Fawe visant à promouvoir la culture de l'excellence auprès des filles est encouragée par les représentations de certaines institutions nationales et internationales notamment le Pnud, le Fnuap, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire ainsi que la Fondation Perspectives d'avenir.

Très motivée par ce soutien, la présidente du Fawe, Rosalie Kama Niamayoua, a indiqué : « *L'émulation, nous la voulons saine et stimulante pour répondre à la mission du Fawe qui est de promouvoir l'équité et l'égalité des genres en matière d'éducation en Afrique, en encourageant des politiques, des pratiques et des attitudes positives envers l'éducation des filles.* »

Par ailleurs, le rapport 2015 de l'Unesco sur l'Education pour tous (EPT) signale que : « *Malgré ces efforts, de nombreux pays signalent que la scolarisation des filles continue de butter contre des stéréotypes culturels bien enracinés sur le rôle des filles et femmes dans la société, que ce soit à l'échelle nationale ou dans les zones rurales et défavorisées. Ces stéréotypes sont souvent confortés par la faible représentation des femmes dans les postes de direction d'enseignants ou dans les instances décisionnelles...* ». Le même rapport de l'Unesco ajoute que le mariage, les grossesses précoces, les tâches domestiques occasionnent parfois des taux d'abandon scolaires des jeunes filles.

De même, au Congo les conclusions d'une étude présentent officiellement les difficultés et les contraintes rencontrées par les femmes au plan social, familial, conjugal et professionnel. Cette étude a été réalisée par la directrice générale du Centre de recherche d'information et de documentation sur la femme au ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement sur le thème : « *le travail des femmes dans l'administration publique : quelle appréciation selon le genre ?* ». En réponse à ces préoccupations, le ministre Anatole Collinet Makosso, pense que : « *la problématique de l'éducation de qualité reste d'actualité et celle des filles, bien plus malgré la prise de conscience collective sur le rôle essentiel de la jeune fille et de la femme en tant qu'actrices du développement de notre pays.* ».

Fortuné Ibara

Devenez Technicien Qualifié en maintenance des ordinateurs & réseaux en 4 mois

Formation 100% pratique

Formation accessible à tous

Inscription : **10 000 Fcfa**

Prix : **450 000 Fcfa**

Places limitées !

Modalités de paiement nous contacter



- Etude du matériel informatique
- Montage/démontage PC bureau
- Montage /démontage PC portable
- Diagnostic panne Hard
- Installation Windows XP, 7 & 8
- Réparation démarrage Windows
- Intervention dans la base de registre
- Réparation des Comptes utilisateurs
- Antivirus & Technique de désinfection
- Etude pratique réseaux (câblage - WIFI switch-routeur- imprimante réseau print server - Internet)
- Paramétrage pare-feu
- Dépannage des réseaux
- Création Machines Virtuelles
- Récupération données perdues
- Sauvegarde et Clonage disque dur



KD Computer

Un métier dans vos mains !

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers pharmacie Jagger)
email: kdcomputer2011@hotmail.fr

04 475 88 41 - 06 668 90 11 - 01 174 20 28

DIPLOMATIE

Dlamini-Zuma prône une immigration par «choix» et non par «désespoir»

Le président français, François Hollande, a reçu, le 5 octobre, pour la quatrième fois, la présidente de la Commission de l'Union (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma. Le changement climatique et l'immigration ont dominé la rencontre. Mais il a aussi été question de paix, de démocratie, de lutte contre le terrorisme...

Malte va accueillir le sommet sur l'immigration (11 et 12 novembre)

L'essentiel des échanges entre François Hollande et Nkosazana Dlamini-Zuma a porté sur le sommet de Malte sur l'immigration entre l'Afrique et l'Europe (11 et 12 novembre), « pour que soit élaboré un véritable plan permettant de s'attaquer aux causes des migrations et agir à la source », a déclaré François Hollande. La solution étant la mise en place d'une « grande politique de développement ».

La présidente de la Commission de l'UA a rappelé que l'immigration « existe depuis la nuit des temps et elle existera toujours ». Mais elle a souhaité que soient créées « de bonnes conditions de vie afin que les Africains quittent leur pays par choix et non par désespoir ». Elle a invité les dirigeants du monde entier à « réfléchir comment nous pouvons former ces jeunes gens, comment nous pouvons leur fournir du travail et comment nous

pouvons leur donner des outils afin qu'ils créent eux-mêmes leurs propres emplois ».

Elle a également appelé à l'amélioration de l'agriculture « afin de nourrir tout le monde. Au vu de cette industrialisation, il nous faut trouver des solutions pour donner espoir à ces jeunes gens », a-t-elle poursuivi.

La COP 21, une opportunité pour l'Afrique

Le deuxième sujet concernait la conférence sur le climat, certainement lié au précédent thème. Le chef de l'État français a déclaré : « lorsqu'il y a des dérèglements climatiques, des populations migrent et des pays sont affectés dans leur développement. Donc nous devons associer pleinement l'Union africaine aux questions qui seront débattues lors de la conférence de Paris ».

« La volonté de madame Zuma avec la France, c'est d'agir et d'apporter une fois encore des solutions au continent africain. Je veux ainsi la remercier très chaleureusement pour sa présence ici à Paris », a martelé François Hollande.

Pour la présidente de la Commission de l'UA, il est de l'intérêt de l'Afrique que cette conférence soit un succès. « Parce que l'Afrique subit les conséquences des changements climatiques. Donc de nouvelles résolutions seront bénéfiques pour l'Afrique. Par ailleurs l'Afrique est dans une phase d'in-

dustrialisation et de développement. Elle a l'opportunité de développer l'utilisation des énergies renouvelables et de ne plus baser son développement sur des énergies polluées », a-t-elle dit.

Ajoutant : « heureusement des énergies renouvelables sont devenues plus abordables, alors nous espérons que grâce aux avancées technologiques, l'Afrique pourra augmenter de façon conséquente son utilisation de l'énergie verte ». Les autres points soulignés étaient la paix et la résolution des conflits, la démocratie

François Hollande a souligné le lien établi entre la France et l'UA en vue d'apporter sa contribution à la résolution des problèmes qui touchent l'Afrique. « Ce qui intéresse le continent africain nous concerne tous », a-t-il dit, soulignant des effets de contagion possibles des problèmes africains et l'impact de ses guerres en Europe.

Il a rappelé la conception du droit et des principes de démocratie de la France, qui l'oblige à s'opposer au coup d'Etat, comme ce fut le cas récemment au Burkina Faso, et à encourager la Centrafrique à aller vers la stabilité et aux élections libres.

Les deux hauts responsables ont également évoqué la lutte contre le terrorisme au Mali et la lutte contre Boko Haram, et ont apporté leur soutien aux pays touchés par le fléau.

Noël Ndong

PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ AFRICAIN

Environ 300 dirigeants des PME attendus au Kenya

Les 17 et 18 novembre prochains, se tiendra à Nairobi au Kenya, un forum international portant sur la promotion des techniques et politiques de financement des Petites et moyennes entreprises (Pme) africaines.

Intitulée «Africa SME Champion Forum», cette rencontre de deux jours donnera l'opportunité aux participants, plus précisément les responsables des PME, venus des pays africains d'étudier les stratégies nécessaires et capables de faciliter à ces organisations un accès aux institutions financières. Ceci, dans le but que soient mobilisés en leur faveur, des financements pour leur développement.

En effet, l'organisation de ces journées d'échanges sur le développement des PME intervient après un constat, selon lequel, les PME joueraient un rôle important, notamment en ce qui concerne la création d'emplois. Car, elles sont qualifiées de principaux moteurs de croissance et de facilitateurs de développement social et de croissance économique dans un pays. Ainsi, selon les statistiques, elles représenteraient: 90 % des sociétés privées, 75 % de l'emploi industriel, 70 % du taux d'embauche auprès des populations rurales, 45 % à la création d'emplois, 33% au Produit intérieur brut (Pib) avec pour chaque dollar investi dans une PME et donnant un effet multiplicateur de l'ordre de 10 en faveur des collectivités locales. « Les PME africaines bénéficieront des prochaines années d'innombrables possibilités de développement. Pour ce faire, le forum va proposer un programme structuré durant les deux jours. Car, leurs dirigeants bénéficieront des conseils d'appoints. Le forum développera ainsi 6 aspects pour permettre aux PME de personnaliser leur programme en fonction des besoins de leur organisation », a souligné les organisateurs.

Rock Ngassakys

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin Congo
Galerie Congo

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUES

L'art dans sa Généralité
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les manguiers (Mpaïa)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

LIBERTÉ DE LA PRESSE

L'Unesco organise une conférence internationale sur l'impunité des crimes contre les journalistes

La conférence de San José (Costa Rica), qui se tient les 9 et 10 octobre, est l'un des événements clé organisé en amont de la célébration, le 2 novembre, de la journée internationale de la fin de l'impunité des crimes commis contre des journalistes.

Cet événement sera organisé en collaboration avec le Système interaméricain de protection des droits de l'homme. Il réunira des juristes et des membres du corps judiciaire ainsi que des représentants des médias et des organisations de la liberté de la presse. Les participants s'intéresseront aux questions liées à l'impunité et à la manière dont les crimes contre les journalistes sont traités dans les différentes régions du monde.

Parmi les intervenants figurent notamment Rose-Marie Belle-Antoine, présidente de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, Alejandro Solano Ortiz, vice-ministre des affaires étrangères du Costa Rica, Humberto Sierra Porto, président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme (Costa Rica) ; Edison Lanza, rapporteur spécial sur la liberté d'expression de l'Organisation des Etats américains et Baltasar Garzón, Président du Centre international pour la promotion des droits de l'homme (Buenos Aires, Argentine).

Dans le message qu'elle a délivré à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a déclaré que « l'impunité est toxique. Elle conduit à l'autocensure par peur des représailles et prive la société de sources d'information pertinentes ». Au cours de la dernière décennie, au total sept cents journalistes ont été tués dans le monde pendant l'exercice de leur métier, ce qui représente plus d'un décès chaque semaine. Or, moins d'un responsable sur dix a été jugé pour ses crimes, ce qui renforce les criminels dans l'idée qu'ils peuvent continuer à tuer les messagers porteurs de nouvelles qu'ils ne souhaitent pas voir propager.

C'est la raison pour laquelle la directrice générale de l'UNESCO a exhorté les Etats à « prendre toutes les mesures nécessaires, que ce soit en termes de législation, de mécanismes de protection ou de nouvelles ressources pour faire en sorte que les enquêtes et les procès sur les crimes contre les journalistes soient menés à bien ».

La conférence de San José marque le coup d'envoi d'une série d'événements qui auront lieu dans le monde pour marquer la Journée internationale de la fin de l'impunité des crimes commis contre les journalistes.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Les échéances électorales seront sécurisées, selon le G8-RCA

La concertation sur un nouveau calendrier électoral initiée par la présidente de la transition, Catherine Samaba Panza, a débuté le mardi 6 octobre, à Bangui. Au cours d'une rencontre mardi avec la médiation congolaise, les délégués de la France, des États-Unis, des Nations unies, de l'Union européenne, de la CEEAC, de l'Union africaine et de la Banque mondiale (G8-RCA), la question de la sécurisation du prochain scrutin a été évoquée.

Le chronogramme électoral initial ne pourra pas être respecté notamment à cause des récentes violences qui ont secoué la capitale Bangui. Plus de 61 personnes ont été tuées et au moins 300 autres blessées dans des affrontements sanglants ayant opposé des groupes armés les 26, 27 et 28 septembre derniers. Le référendum constitutionnel prévu pour le dimanche 4 octobre passé, n'a pu se tenir rendant quasi-impossible la tenue de ce délai.

Si le budget alloué au processus électoral est déjà disponible, d'après Bangui, il y avait un réel doute autour de la situation sécuritaire. « Nous ne laisserons aucun groupe

armé non conventionnel bafoué l'autorité de l'Etat en Centrafrique. Les échéances électorales seront sécurisées », a déclaré le patron des Casques bleus en RCA, le général Parfait Onanga-Anyannga. Malgré, les quelques foyers de violence encore visibles dans le pays surtout à Bangui, a reconnu le G8-RCA, les forces de l'ordre de la RCA soutenues par les forces onusiennes et françaises, feront tout pour restaurer un climat de sécurité et de confiance.

Les autorités de la transition ont épuisé la feuille de route qui leur a été dressée par le Forum de Brazzaville (le 23 juillet 2014) puis par les recommandations du Forum de paix et de réconciliation tenu début mai 2015, à Bangui. « Nous avons avec le président François Hollande une même position, cette transition doit s'arrêter; il faut une mauvaise élection plutôt qu'une transition chancelante (...) Il faut régler la question des hommes en armes. Il faut que la communauté internationale trouve les moyens financiers nécessaires pour

permettre à la transition de faire les élections avant la fin de l'année 2015. », a indiqué à RFI, le chef d'Etat tchadien alors en visite à Paris.

Du côté de Bangui, le message de la communauté internationale semble être pris au sérieux car, « la présidente de la transition a décidé de réunir tous les acteurs, les leaders des partis politiques, bref toutes les forces vives de la nation pour évaluer la situation de la République Centrafricaine. Elle a donné l'ordre, sans tarder à son staff pour que cette rencontre puisse être bien préparée afin qu'une nouvelle date soit arrêtée », a confié le porte-parole de la présidence, professeur Anicet Guiyama-Massogo cité par la presse locale.

La concertation politique se poursuit à Bangui. Après les autres Institutions de la transition (le Parlement transitoire, le Haut conseil de la communication, la Cour constitutionnelle, l'Autorité nationale des élections etc.) et le G8-RCA, les rencontres avec les partis politiques ont commencé le mercredi 7 octobre.

Fiacre Kombo

blédina

souhaite une bonne rentrée à toutes les mamans !

Découvrez notre promotion de rentrée !

AFRIQUE CENTRALE

Lucas Abaga Nchama plaide pour un marché boursier unique

Lors de la conférence de presse qui a clôturé la réunion de la Zone franc, le 2 octobre à Paris, la question des Bourses des valeurs monétaires d'Afrique centrale (BVMAC) a été posée. Le Cameroun et le Gabon se battent pour le leadership de la zone.

Il faut noter que l'Afrique centrale est caractérisée par deux marchés boursiers. Le premier marché boursier est calqué du marché régional ouest-africain. C'est la bourse régionale des valeurs mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC) installée au Gabon. Le second marché boursier est propre au Cameroun. Il s'agit de la Douala stock exchange (DSX) au Cameroun.

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Béac), Lucas Abaga Nchama, a soutenu l'avantage d'une bourse unique, susceptible d'attirer plus de capitaux. Citant l'exemple de l'Afrique de l'Ouest. Il pense à la possibilité d'un rapprochement des deux bourses régionales d'Afrique centrale, tout en relevant l'absence d'un « modèle unique », dans les faits, l'important étant « l'harmonisation des textes ».

Le manque de volonté politique et la proximité bloquent le rapprochement de la fusion des deux marchés boursiers

La volonté politique des Etats membres est la clé du succès de l'intégration des marchés financiers. Mais quel que soit le choix, l'avenir de ces places financières passera par la création de pôles régionaux.

De l'avis de nombreux analystes, au-delà du défaut de culture boursière et d'un processus de mise en place qui doit encore faire l'objet d'améliorations, la DSX et la BV-

MAC payent le prix de la proximité, faisant perdre à la Cémac l'opportunité de « dynamiser le marché financier » sous-régional, due à l'étroitesse desdits marchés, « qui ne profitent guère des avantages d'économies d'échelle qu'apporterait la consolidation des places boursières ».

En outre, « le faible nombre d'opérations réalisées à ce jour sur ces marchés soulève à nouveau la question de la viabilité de ces structures boursières », constate le régulateur du marché sous-régional. Et contrairement à ce que pense le gouverneur de la Béac, nombreux experts qui suivent l'évolution des marchés financiers en Afrique centrale, pensent que l'existence des deux places boursières dans la zone Cemac ne permet pas la construction d'un marché des valeurs mobilières liquide et efficace dans cette sous-région.

Une nécessaire fusion selon la Bad

En 2011, la Banque africaine de développement (Bad) a proposé un projet de fusion pour stopper définitivement la compétition entre les deux places boursières. Selon la proposition de la BAD, la bourse régionale devrait être déplacée à Douala (Cameroun), où l'activité économique est plus importante, et le régulateur de la sous-région (Cosumaf) devrait être maintenu à Libreville (Gabon). Ce qui impliquerait la disparition du régulateur du marché camerounais.

Or si le principe a été admis, le dossier a été renvoyé pour discussion. Plusieurs raisons ont plaidé en défaveur du modèle de fusion proposé par la Bad. Le premier est celui des coûts de transaction sur la place financière de Douala, plus élevé qu'à Libreville.

L'avocat général près la Cour de justice de la Cémac, Georges Taty explique que « cette bipolarité boursière est une source de tension politique, d'inefficacité et de désintégration économique, financière et boursière ».

Une place financière double pour conserver une part d'autonomie

L'ingénieur Babissakana avait opté quant à lui, pour une place financière double (Libreville et Douala), avec un marché spécialisé dans les obligations et un autre dans les actions, tous sous la coupe d'un seul régulateur. Cette formule a pour avantage que chaque marché conserverait une part d'autonomie. Pour la Cosumaf, « un marché financier régional intégré est une réponse à l'effort constant des autorités politiques visant une impulsion nouvelle et décisive du processus d'intégration en Afrique centrale. Le processus de rapprochement est donc conforme à cette volonté politique d'intensifier cette intégration ».

Le rapprochement de la bourse de Douala et de celle de Libreville est en cours d'examen par un comité ad hoc mis en place par le Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umec).

Noël Ndong

FRANC CFA

La France met les pays africains au pied du mur

Au cours de la conférence de presse qui a réuni, le 2 octobre à Paris, certains ministres des Finances de la Zone Franc et les gouverneurs des banques centrales, Michel Sapin a marqué la « position d'ouverture, et de respect des partenaires » africains sur le franc CFA.

Il a fait savoir que la France était disposée à s'exprimer sur la question avec les pays membres de la zone Franc. « La France est entièrement ouverte à toutes les discussions. Tous les pays-membres de cette zone monétaire sont libres et indépendants, ils peuvent donc demander à rediscuter les accords monétaires qui les lient à la France », a déclaré Michel Sapin. Pour lui, « rien n'est figé ni tabou ». Il a interpellé la responsabilité de chaque pays-membre de la zone « de rediscuter les accords qui le lient à la France au plan monétaire, financier et économique ». Plusieurs voix se sont élevées ces derniers mois sur le continent pour remettre en cause le Franc CFA, une monnaie qui plombe les économies des pays qui l'utilisent, selon certains économistes. La balle est désormais dans le camp des Africains.

S'exprimant au sujet du franc CFA, lors du 55e anniversaire de l'indépendance de son pays, le président tchadien, Idris Deby Itno appelait les pays africains à se débarrasser du franc CFA pour créer leur propre monnaie, soutenant que « les clauses économiques entre la France et l'Afrique sont dépassées », et qu'il fallait les revoir dans l'intérêt de l'Afrique et de la France. Car « ces clauses tirent l'économie de l'Afrique vers le bas, ces clauses ne permettent pas de se développer avec cette monnaie-là », avait-il soutenu. Ajoutant : « Le moment est venu de couper le cordon qui empêche l'Afrique de décoller ».

Rester ou se séparer du Franc CFA, il revient désormais aux pays de choisir, individuellement ou collectivement. Ainsi la France met fin à sa diabolisation sur l'absence d'un réel décollage économique dans les pays de la Zone franc liés à la monnaie héritée du colonialisme.

Créée en 1939, la Zone franc est composée des plus anciennes unions monétaires au monde, celles d'Afrique de l'Ouest (Union économique et monétaire ouest-africaine [UEMOA]) et d'Afrique centrale (Union monétaire de l'Afrique centrale [UMAC]), auxquelles s'est ajoutée l'Union des Comores en 1979.

En 1994, les unions monétaires ont été complétées par la création d'unions économiques (UEMOA, et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale [CEMAC]). En 2015, la Zone franc est composée de 15 pays africains, dont 8 pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, et Togo) ; et 6 pays de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) ; ainsi que l'Union des Comores. La première réunion semestrielle des ministres des Finances de la Zone Franc s'est tenue à Paris en mars 1965. Ces réunions précèdent de quelques jours les assemblées du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM). La prochaine réunion d'automne BM/FMI se tiendra du 9 au 11 octobre à Lima au Pérou. La prochaine réunion de la Zone franc se tiendra à Yaoundé au Cameroun.

N.Nd.

ITALIE

La Banque alimentaire appelle à de nouvelles habitudes de consommation

Le monde est en face d'un paradoxe : beaucoup d'affamés, beaucoup d'aliments mais aussi beaucoup d'aliments jetés à la poubelle.

À l'Exposition universelle de Milan mardi, la Banque alimentaire italienne est revenue sur un combat qu'elle a engagé depuis des années : la lutte contre le gaspillage d'aliments. Chaque année, l'Italien moyen déverse dans sa poubelle quelque 5,1 millions de tonnes d'aliments encore consommables. Récupérée, une telle quantité pourrait désaffamer bien des individus en situation de précarité, de plus en plus nombreux, comme le signalent les Caritas de la péninsule. Surtout, l'Etat pourrait y gagner, souligne la Banque alimentaire.

Présentant une étude conduite par ses services Andrea Guissani, président de cette institution, a demandé que les pouvoirs publics

légifèrent pour empêcher le recours automatique à la poubelle lorsqu'un aliment présente une difformité, arrive à peine à la date de péremption ou n'attire plus des consommateurs. La Banque alimentaire signale que 53% de ce gaspillage provient du secteur primaire. Or, de l'agriculture jusqu'aux tables de restaurant, il est possible de récupérer de quoi donner à manger aux 4 millions de personnes qui continuent de souffrir de la faim en Italie.

Un projet de loi a bien été déposé au Parlement italien, mais il est encore « en phase de végétation ». Personne ne sait quand il sera inscrit à l'ordre du jour des députés. Beaucoup d'entre eux ne cachent d'ailleurs pas qu'une loi ne peut pas empêcher quelqu'un de jeter de la pizza qui ne lui plaît plus ou la nourriture dont il veut se passer quand il n'a plus d'appétit. « C'est vrai, reconnaît Guissani ;

une loi ne peut résoudre un tel problème. Mais elle peut être un instrument utile pour véhiculer un comportement même épisodique, et rendre vraiment structurel le circuit du don ».

Les membres de la Fondation de la Banque alimentaire avaient été reçus en audience par le pape François au Vatican samedi dernier. Le Souverain pontife avait appuyé leur engagement, soulignant qu'il restait au service de l'homme. « Nous ne devons pas oublier que les nécessiteux sont des personnes, pas de simples numéros ; ils ont chacun un fardeau de douleur qui semble parfois impossible à porter ». Il s'agit, avait plaidé le pape, de « les aider à retrouver leur dignité ; les remettre debout. Je vous encourage à être pour les pauvres des frères et des amis ; à leur faire sentir qu'ils sont importants aux yeux de Dieu ».

Lucien Mpama

Luanda, capitale des milliardaires en Afrique

La capitale angolaise compterait le plus grand nombre de personnes possédant un compte en banque pesant un million de dollars ou plus !

L'Afrique des contrastes se donne à voir à Luanda, capitale de l'Angola. Une étude menée par la société de conseil Afrasia et que vient de publier le journal angolais Expansao dans sa dernière édition, indique que la ville renferme un grand nombre de millionnaires. L'enquête montre en effet que les milliardaires angolais représenteraient 3% du PIB (Produit intérieur brut) du continent. La capitale angolaise se classe première sur une liste de 28 villes africaines qui comptent le plus grand nombre de personnes qui parlent en termes de millions de dollars américains.

Ont été prises en compte les personnes dont le compte en banque pèse pas moins d'un million de dollars. Et les fortunés – sans jeu de mot – dans cette situation, seraient au nombre vertigineux de... 4.900, selon l'étude. Luanda coiffe donc tout le monde avec une telle armada, car les autres villes avec millionnaires (toujours en dollars américains) se retrouvent loin de l'Afrique centrale ! Sur le reste de l'Afrique, les millionnaires en dollars seraient 163.000.

Et ils proviennent de villes comme (respectivement) : Johannesburg (Afrique du Sud), Le Caire (Egypte), Lagos (Nigeria), Le Cap (Afrique du sud) et Nairobi, au Kenya. En sixième position se placerait la cité de Durban (toujours en Afrique du Sud). Et ce sont les villes de Dakar, au Sénégal, de Kinshasa (RDC), Marrakech (Maroc) et de Bamako (Mali) qui fermeraient le ban. L'étude précise que les personnes comptabilisées sont aussi bien des natifs que des étrangers de ces villes, pourvu qu'elles y possèdent un compte bancaire régulier.

L.Mp.



VENTE

La Croix-Rouge française met en vente quatre véhicules d'occasion « en l'état »:

1/ Toyota Land Cruiser (HZJ 78L JMRS), 11 CV, moteur Diesel, année de construction 2005, année de mise en circulation 2006, kilométrage 296 642, sous douane - Prix minimum : 4 millions de FCFA

2/ Toyota Land Cruiser (HZJ 78L JMRS), 14 CV, moteur Diesel, année de construction 2004, année de mise en circulation 2005, kilométrage 149 140, dédouanée - Prix minimum : 4 millions de FCFA

3/ Toyota RAV4, 8 CV, moteur Diesel, année de construction novembre 2001, année de mise en circulation 2002, kilométrage 246 006, dédouanée - Prix minimum : 1,5 millions de FCFA

4/ FORD RANGER (SFE40), 10 CV, moteur Diesel, année de construction juin 2010, année de mise en circulation 2011, kilométrage 77 232, sous douane - Prix minimum : 6 millions de FCFA

Si vous êtes intéressé, merci de déposer une offre financière sous plis fermé avant le jeudi 22 octobre 2015 à l'attention de Madame Judith Bavoueza (c/o Croix-Rouge congolaise, 8 rue Lucien Fourneau, en face du ministère de la fonction publique) du lundi au vendredi entre 9h et 16h.

Les véhicules pourront être vus uniquement le samedi 10 octobre entre 9h et 14h (c/o Croix-Rouge congolaise, 8 rue Lucien Fourneau, en face du ministère de la fonction publique).

CLOCHES DE MARIAGE

Parfait Iloki et Nathalie ont décidé de s'unir dans les liens sacrés du mariage pour concrétiser la parole de Dieu contenue dans le livre de Genèse chapitre 2, verset 24 qui stipule, « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair ». Sur ce, le couple Iloki remercie de tout cœur les parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme lors de leur mariage à l'Etat civil et religieux célébré le 3 octobre 2015 à Brazzaville.



COMMUNIQUÉ

La Direction générale de l'hôtel Ledger Plaza Maya Maya informe l'ensemble des hôteliers, restaurateurs, son aimable clientèle et l'ensemble du personnel que l'inhumation de David Bidimbou, caissier général, décédé le dimanche 27 septembre se déroulera

suivant le programme ci-après :

Judi 8 octobre :

9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville (CHU);
10h00 : recueillement au domicile du défunt au n°6 rue Bidimbou David à Kimpoumo-Madibou (non loin du pont de Mantébé).

12h00 : messe en l'église catholique de Madibou;

14h00 : départ pour le cimetière privé Loukanga II

16h00 : fin de cérémonie.

Merci de bien vouloir apporter assistance à la famille du disparu.

La Direction



RELIGION

Les femmes kimbanguistes dans la fièvre de leur cinquantenaire

Créée le 8 octobre 1965, l'Association des femmes kimbanguistes (AFKI), célèbre cette année son jubilé. Les festivités relatives au cinquantenaire de cette organisation ont débuté le 6 octobre à la paroisse du Plateau des 15 ans de Brazzaville par une exposition d'œuvres d'art et autres produits fabriqués par les femmes de cette confession religieuse.

Le 50^e anniversaire de l'AFKI est organisé sur le thème : « Le rôle et la place de la femme kimbanguiste dans la lutte universelle contre la pauvreté ». Une problématique qui donne lieu à des exposés divers portant, entre autres, sur la question

du genre ; l'autonomisation de la femme kimbanguiste dans la lutte universelle contre la pauvreté et son éducation. Ce sera aussi une occasion de faire le bilan des activités de l'AFKI de sa création à nos jours. La présidente de l'AFKI, la révérende Placine Niçoise Oboukoulou Bon, a invité la femme kimbanguiste à vivre à l'image de Marie Muilu qui a fait montre de sa piété et de sa bravoure.

Disposant de deux foyers au niveau national dont un à Brazzaville et l'autre à Pointe-Noire, l'AFKI vise plusieurs objectifs. Il s'agit, entre autres, de l'éducation et la formation de la femme et de la jeune fille ; l'assistance sociale aux personnes

vulnérables ; la motivation des femmes dans le domaine agricole ; la conscientisation de la femme et de la jeune fille pour la défense de leurs droits à travers la dénonciation des violences faites sur elles. C'est ainsi que l'AFKI contribue au développement du Congo aux moyens des réalisations sociales, culturelles ou socio-économiques diverses, tels que les champs agricoles et les maisons d'accueil.

« 50 ans après sa naissance, l'AFKI est réellement universelle car répartie sur les cinq continents. Durant les 50 ans d'existence, l'AFKI a travaillé sous le label de l'église depuis 1974 avant de devenir une structure reconnue par l'Etat



Une vue de l'exposition ; crédit photo Adiac



Un Espace de Vente:
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.







Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Immeuble les manguiers (M'pila) Brazzaville République du Congo

Ouvert DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h

congolais en septembre 2015 », a rappelé sa secrétaire nationale, la révérende Angélique Badila Mahoungou Lounkeba. Pour rappel, l'AFKI est née à l'occasion d'un grand rassemblement de toutes les femmes kimbanguistes de la ville de Kinshasa, le 8 octobre 1965 à la paroisse de Matété. Ses activités débutent pratiquement en 1967 par Anne Balonda. C'est en février 1974 que Joseph Diangienda avait intronisé l'équipe dirigeante de l'association en République du Congo à Brazzaville. Les festivités du cinquantenaire de l'AFKI Congo ont été lancées par le conseiller socio-culturel de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Paul Bonguili, en présence du président délégué du collège exécutif de l'Eglise de Jésus-Christ sur terre au Congo, le révérend Georges Etou-Mongo qui a rappelé que 50 ans c'est l'âge de la maturité pour une association.

Parfait Wilfried Douniama

CPI

L'ex-chef de milice congolais, Katanga, demande une réduction de sa peine

L'ancien chef de milice congolais, Germain Katanga, condamné à 12 ans de prison pour avoir été complice de l'attaque d'un village en RDC ayant fait environ 200 morts, a demandé mardi aux juges de la Cour pénale internationale (CPI) de le libérer plus tôt que prévu.

«La souffrance infligée aux victimes est réelle, je l'ai reconnu, je l'ai regretté, je le regrette encore et je ne la mépriserais jamais», a affirmé Germain Katanga aux juges lors d'une audience à La Haye, où siège la CPI. «Je tiens à vous assurer de la sincérité de mes regrets et de la tristesse ressentie», a-t-il ajouté, soulignant qu'il voulait, s'il était libéré, devenir agriculteur en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo.

Son avocat, David Hooper, a rappelé que M. Katanga avait démontré «sa volonté de collaborer avec la Cour: il a été condamné sur la base d'informations qu'il avait lui-même fournies à la Cour et a renoncé à interjeter appel».

Les juges n'ont pas donné de date pour le rendu de cette décision. La CPI avait jugé en mars 2014 que Germain Katanga, 37 ans, s'était rendu coupable de complicité de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Selon les juges, il avait facilité et coordonné l'approvisionnement en armes des membres de sa milice qui avaient attaqué le 24 février 2003 le village de Bogoro, tuant 200 personnes environ par



balles ou à la machette.

Surnommé Simba (le lion) pour sa férocité, Germain Katanga était le commandant des Forces de résistance patriotiques en Ituri (FRPI), une milice créée fin 2002 avec un soutien ougandais et dont de nombreux membres, des ethnies Lendu et Ngiti, sont soupçonnés d'avoir participé à des massacres à caractère ethnique dirigés contre des Hema, une autre ethnie de la région. Selon les règles de la Cour, les personnes condamnées ayant purgé les deux tiers de leur peine peuvent en demander la réduction aux juges. Le temps passé en détention avant le jugement, soit sept ans pour M. Katanga, est déduit de la peine.

Selon la défense, les «remords sincères» de M. Katanga, tout comme sa situation familiale stable (il est père de six enfants) et les possibilités de réinsertion sociale font de l'ancien chef de milice un bon candidat à une réduction de peine.

Évoquant les décès de son frère et de son père, Germain Katanga a affirmé avoir «pris conscience de l'ampleur de la douleur des victimes» et de son rôle pendant l'attaque du village.

L'accusation «ne s'oppose pas à cette réduction de peine», a affirmé aux juges une représentante du bureau du procureur, Helen Brady, soulignant néanmoins que Germain Katanga n'avait pas «fait un seul geste pour indemniser les victimes».

Celles-ci estiment que Germain Katanga «n'a jamais eu de remords sincères» et ont «peur de revivre leur traumatisme si Germain Katanga revient en Ituri», a assuré leur représentant, Fidel Nsita Luvengika.

Les affrontements interethniques entre milices qui se disputent les terres de l'Ituri ont débuté en 1999 et ont, selon l'accusation, «dévasté» la zone. Selon les ONG, ces violences ont fait plus de 60.000 morts.

AFP

DIALOGUE NATIONAL

La voie est toute tracée

Dans tous les cas, un grand nombre d'acteurs politiques sont d'accord pour qu'un consensus soit dégagé dans la perspective d'enclencher le déblocage du processus électoral en panne depuis que le pays n'a plus de calendrier électoral.

Dialogue national. Le concept est de nouveau relancé après que le Chef de l'État a martelé là-dessus en interpellant les sociétaires de sa famille politique sur l'urgence qu'impose cette perspective. C'était au cours d'une rencontre informelle tenue dans sa ferme privée à Kingakati. L'appel de Joseph Kabila invitant ses partisans à se préparer par rapport au dialogue avait suffi pour relancer le débat sur cette problématique devenue quasiment incontournable au regard de l'impasse politique actuelle. C'est, dit-on, la seule alternative pour déblocquer un processus politique visiblement en panne. Le pays, faut-il le dire, navigue à vue avec un calendrier électoral caduc qui appelle à un réaménagement pour être en phase avec la donne sociopolitique en constante évolution.

Difficile donc pour la Cénie de tenir son calendrier électoral global sur les treize mois qui lui sont impartis avec, à la clé, l'organisation des douze scrutins. Dans l'entreacte, il y a l'élec-

tion des gouverneurs de nouvelles provinces issues du démembrement qu'il faudra intégrer. Nonobstant la recommandation de la Cour constitutionnelle lui donnant le feu vert pour modifier son chronogramme par rapport aux impératifs de l'heure, la Cénie peine à trouver ses marques faute de financement. Réduite dans l'expectative, la centrale électorale a aujourd'hui le regard tourné vers le politique lui aussi en mal des ressources. Face à l'impasse, chacun a son idée derrière la tête. Si pour les uns, chaque institution, à commencer par la Cénie, doit s'assumer pour permettre au pays d'avancer démocratiquement, pour d'autres, il y a lieu de relancer la Tripartite Cénie-opposition-majorité pour tenter de dégager un consensus salutaire pour le pays. Concilier l'impératif du respect des délais constitutionnels à la problématique de la modicité des moyens financiers, telle est en somme l'équation qui sous-tend la problématique électorale en RDC. Une problématique qui ne peut être traitée sans aborder les questions de financement des élections. Là-dessus, des avis convergent pour créditer l'opportunité du dialogue quand bien même une frange de l'opposition s'y oppose fermement, indiquant que l'agenda des

élections, leur sécurisation et leur financement sont des matières spécifiques pouvant être traitées dans des structures compétentes (Céni, ministère de l'Intérieur et gouvernement). Cependant, la tendance générale est pour la tenue d'un dialogue national susceptible de recadrer le processus électoral via un consensus à même de déblocquer l'impasse politique actuelle. Entre-temps, les parties prenantes résolument engagées sur la voie du dialogue peinent à se mettre d'accord tant sur son contenu que sur la facilitation. On n'est pas encore sorti de l'auberge de ce côté-là et le fiasco ayant sanctionné les derniers pourparlers entre les délégués de la majorité et ceux de l'UDPS d'Étienne Tshisekedi laisse entrevoir toute la difficulté à concilier les points de vue par rapport à l'éventualité d'ouvrir ce forum sur des sujets qui fâchent tels que le respect du délai constitutionnel. C'est dire combien l'extrémisme est en train de prendre le dessus sur le bon sens au point de faire de la limite du mandat présidentiel une obsession. Pour certains analystes, quelle que soit l'issue des échanges qui vont meubler ce dialogue, l'essentiel est de préserver la paix, la cohésion et la stabilité du pays.

Alain Diasso

PARTENARIAT

Signature d'un contrat entre le FNPSS et Pricewaterhouse Coopers

La structure étatique congolaise attend de cette entreprise la réalisation de l'étude de faisabilité sur l'organisation de la micro-finance sociale, de la constitution d'un fonds de développement communautaire et de garantie pour la promotion de micro-entrepreneuriat des pauvres.

L'entente entre le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), représenté par sa direc-

Le consultant devra également proposer les modalités à mettre en œuvre avec la Banque centrale du Congo pour que le FNPSS puisse faciliter l'accessibilité des couches les plus démunies et des petits entrepreneurs pauvres au financement ainsi que leur accompagnement ; de définir tous les aspects, considérations et paramètres utiles devant permettre au FNPSS d'acquiescer une méthodologie innovante dans la réalisation de ses fonctions



Georges Louis Levard et Me Alice Mirimo Kabetsi, au centre, lors de la signature de ce contrat/ Photo Adiac

trice générale, Me Alice Mirimo Kabetsi, et l'entreprise Pricewaterhouse Coopers, représentée par Georges Louis Levard, partner assurance et advisor, scellée, le 6 octobre lors d'une cérémonie organisée dans la salle de réunion située dans les installations de la Direction générale de cette institution, est une grande étape dans le processus de l'organisation de l'aspect banque sociale que le fonds doit jouer.

Cette action rentre dans le cadre de l'aide mémoire signé entre le gouvernement de la République, à travers le ministère des Affaires sociales, Action humanitaire et Solidarité nationale et la Banque africaine de développement sur le projet de développement communautaire.

Des réponses adéquates

L'objectif de ce projet, note-t-on, est de contribuer au renforcement des performances socioéconomiques des personnes nécessiteuses et défavorisées évoluant dans la débrouillardise et qui sont exclues du système bancaire classique, en facilitant leur accès à la gamme des services financiers diversifiés et adaptés à travers la micro-finance sociale.

Le FNPSS attend de ce consultant, un état des lieux sur l'état de micro-finance en RDC, de définir le concept «micro-finance sociale», la gamme des services financiers disponibles dans la micro-finance sociale, la cible et les bénéficiaires, les acteurs et les parties prenantes et le rôle que l'institution étatique doit jouer pour que la micro-finance sociale soit un véritable outil de lutte contre la pauvreté et de relèvement socioéconomique des couches défavorisées et vulnérables.

comme banque sociale pour une micro-finance viable et socialement performante, garantir la solvabilité des bénéficiaires des prêts, de faciliter l'accès des personnes démunies évoluant dans la débrouillardise au marché financier et à la gamme des services financiers adaptés à leur situation avec les taux sociaux dans un contexte concurrentiel, et de servir de garantie au micro-entrepreneuriat des pauvres.

Les autres attentes sont notamment la définition des approches devant permettre d'assurer l'équilibre entre les performances de l'aide dans le cadre de la Caisse de solidarité nationale comme mécanisme de mise en œuvre de la responsabilité sociale et son rôle financier de Banque sociale, la proposition de l'approche pour le FNPSS, de servir, d'une part comme intermédiaire entre les entrepreneurs pauvres et les établissements des crédits et, d'autres part, comme organe d'octroi d'aide ou des prêts directs aux pauvres gardant un caractère exceptionnel. Proposer les indications sur les dérives et les risques à éviter par le FNPSS dans l'organisation de la micro-finance sociale, définir le caractère exceptionnel des prêts à octroyer aux entrepreneurs pauvres, proposer quelques modèles de bonnes pratiques de la micro-finance sociale et l'établissement d'une feuille de route, un chronogramme sont autant d'attentes du FNPSS du consultant retenu. La directrice générale du FNPSS, qui reste optimiste sur la réalisation de ce projet, pense que d'ici le début de l'année 2016, les résultats attendus seront déjà disponibles et peuvent commencer à être exécutés.

Lucien Dianzenza

OMD

La RDC n'a atteint aucune cible

Le rapport qui retrace les avancées réalisées dans la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD 2000 - 2015) en RDC a été présenté par le Premier ministre Matata Ponyo dans la salle de conférences de l'immeuble du gouvernement. C'était devant les membres du gouvernement, des chefs des missions diplomatiques et coopération bilatérale des représentants des agences de l'ONU, des représentants des institutions universitaires et de recherche, du secteur privé et de la société civile.

Le rapport-bilan vers l'atteinte des OMD planche sur les huit résultats, à savoir la baisse de l'incidence de la pauvreté et de la malnutrition, la parité dans l'enseignement en augmentation constante, les progrès notables enregistrés dans la réduction de la mortalité des enfants, l'enrayement de la mortalité maternelle, l'inversion de l'infection VIH-sida et la mise en place d'un système de santé résilient pour lutter contre les maladies et épidémies, la très faible dégradation de l'environnement et augmentation des zones protégées et enfin l'augmentation de l'aide publique au développement, des ressources internes, dette extérieure soutenable et viable à long terme et boom au service de financement de l'économie.

Ce rapport révèle que si les prin-

cipaux indicateurs des OMD ont évolué d'une façon satisfaisante au regard des défis auxquels le pays a été confronté sur la période, la RDC, à l'instar de nombreux autres pays d'Afrique, n'a toutefois atteint aucune des cibles visées. « Même si la RDC a réalisé des exploits, elle n'a pas atteint l'objectif ultime de réduction de la pauvreté », reconnaît Matata Ponyo qui s'engage « à réaliser un grand bon pour les rendez-vous de 2030 et de 2050 ». Il va sans dire que le gouvernement congolais a l'ambition d'améliorer les conditions de vie de toute la population, comme l'a reconnu le Premier ministre. « Cependant, fait-il remarquer, cette mission exige beaucoup en termes de travail, de discipline, d'abnégation et de sacrifice. Surtout pour les pays comme la Ré-



Le Premier ministre Matata ponyo a présidé la cérémonie du lancement de rapport-bilan OMD

publique démocratique du Congo qui, lors du lancement des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), faisaient face à une situation politico-sécuritaire assez préoccupante et affichaient de mauvais résultats économiques ».

« Faire reculer de moitié la pauvreté à l'horizon 2015, reconnaît Matata Ponyo, était un défi de taille pour un pays déchiré par la guerre et qui a connu une

trentaine d'années de mauvaise gouvernance. La République démocratique du Congo a décidé, poursuit-il, sous le leadership de son président, d'affronter cette dure épreuve dont le bénéfice pour la population serait substantiel. Fort des engagements pris dans le cadre du Pacte du millénaire, le gouvernement de la République, affirme le premier ministre, a conjugué des efforts remarquables durant la période

2000 - 2015, pour stabiliser et normaliser la situation politico-sécuritaire du pays, laquelle avait une incidence négative sur le fonctionnement de l'économie et la qualité de la vie menée par les citoyens. En plus de ces efforts, le gouvernement, renchérit Matata Ponyo, s'est évertué à mettre un terme aux déséquilibres macroéconomiques qui se sont installés durant la décennie 1990, relancer la production, consolider la croissance et améliorer ses effets distributionnels pour faire avancer le développement ».

Même si la RDC n'a pas atteint les OMD, le coordonnateur-résident du Pnud, Mamadou Diallo, a reconnu que le pays a réalisé des progrès. Il s'est dit, par ailleurs, confiant quant à la capacité de la RDC à relever les défis restants et à s'engager sur la voie de l'émergence d'ici 2030 et celle du développement en 2050. De son côté, le ministre du Plan, Georges Wembi, a affirmé que l'État congolais est déterminé à procéder à l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim.

Aline Nzuzi

PRÉVOYANCE SOCIALE

Plus de quarante mille enfants bénéficient des mesures de protection

Quarante-sept mille cinq cent quatre-vingts enfants inscrits dans mille cinq cent quatre-vingt-six écoles dont deux cent quatre-vingts dans la ville province de Kinshasa, huit cent cinquante-sept dans l'ex-province de Bandundu et quatre cent quarante-sept dans la province du Kongo-Central jouissent de ces mesures grâce au partenariat entre l'Unicef et Qatari Fund.

Ces mesures de protection permettront de renforcer l'intégration des enfants vulnérables à l'école et mettre fin aux facteurs d'exclusion de ces enfants. Ce maintien des élèves vulnérables dans les écoles et l'accompagnement de leur réussite dans la maîtrise des apprentissages fondamentaux passe par l'allocation d'une subvention d'un montant de 1.150 \$ US à chaque école ciblée. Ce montant servira à la prise en charge des frais scolaires directs d'un minimum de trente enfants vulnérables par école; à l'achat de petits matériels de

base dont les fournitures scolaires pour les élèves les plus vulnérables bénéficiant d'un appui au paiement des frais scolaires et à la mise en œuvre des activités bénéficiant à l'ensemble des élèves des écoles ciblées.

Cela permettra, souligne un communiqué de Caritas, à renforcer l'intégration des enfants vulnérables à l'école, à soutenir la participation assidue en classe des élèves vulnérables et à consolider les processus d'apprentissage des élèves vulnérables.

La mise en œuvre de ces mesures de protection se traduit par l'élaboration des principaux outils du projet de scolarisation dont la validation intervient aujourd'hui au terme d'un atelier qui regroupe les différents experts œuvrant dans le secteur de l'éducation dont l'Unicef et ses partenaires. Durant cet atelier, il sera question aux participants de produire et reproduire le manuel de gestion du projet, les guides spécifiques au tutorat, à l'alerte précoce contre l'absentéisme et au fonctionnement des clubs scolaires,

mais aussi de concevoir une base des données devant faciliter la collecte des données et le suivi de la situation des enfants vulnérables.

La prise en charge des frais scolaires de ces enfants vulnérables permettra de renforcer leur intégration à l'école par la participation aux activités d'apprentissage initiées dans les clubs d'élèves, à soutenir la participation assidue en classe des élèves vulnérables par le mécanisme d'alerte précoce contre l'absentéisme et à consolider les processus d'apprentissage des élèves vulnérables par l'organisation d'activités de tutorat.

Pour rappel, le projet d'appui à la mise en œuvre des mesures de protection sociale pour la scolarisation des élèves vulnérables dans les provinces de Kinshasa, du Bandundu et du Kongo-Central en RDC est exécuté depuis août 2015 dans l'Archidiocèse de Kinshasa et les diocèses de Kikwit, Idiofa, Popokabaka, Kenge et Inongo, les diocèses de Matabi, Kisantu et Boma.

Il faut rappeler que dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la coopération éducative (2013-2017) entre le gouvernement de la RDC et l'Unicef, un partenariat a été signé avec la Fondation Qatari "Education Above All" à travers son programme Educate a child, EAC en sigle, pour contribuer à la réalisation de l'objectif d'un accès équitable de tous les enfants à une éducation primaire de qualité.

A.Nz

GOSPEL DAY 2

Les inscriptions désormais ouvertes

Depuis le 3 octobre Chorales et groupes sont conviés à s'inscrire à la deuxième édition de l'évènement musical chrétien organisé par l'agence de communication Optimum.

Quasiment une année après sa grande première, Gospel Day refait son apparition avec l'annonce de nouvelles inscriptions en prévision de sa deuxième édition. Comme l'an dernier, l'évènement entend déceler la perle du gospel congolais, autrement dit l'« As des chœurs », une chorale ou un groupe parmi les meilleurs. La compétition se joue au niveau de quatre catégories distinctes, à savoir « Gospel américain », « Gospel New genre », « Gospel folklorique » et « Gospel negro-spiritual ». Tout groupe ou chorale intéressé est prié d'envoyer sa candidature à l'adresse électronique suivante afin de recevoir son formulaire d'inscription : Inscription@gospeldaydr.com

Et en cas de besoin d'informations supplémentaires, il suffit d'appeler le +243 81 89 720 08

Il convient de rappeler que le Gospel Day qui se targue d'être « le plus grand évènement musical chrétien » poursuit comme objectif la promotion du Gospel en RDC. Par le biais du concours auquel il soumet les participants, il envisage d'en encourager la pratique et, par delà, mettre en exergue les nombreux talents du domaine souvent méconnus, ou du moins qui pour la plupart évoluent dans

le cadre fermé des églises. Ce qui, au bout du compte, ne contribue aucunement à l'émergence de ce style musical. Une brève rétrospective de la première édition nous renseigne que les auditions préliminaires avaient permis la sélection de seize groupes sur les quarante inscrits en lice. La finale s'était jouée entre les quatre meilleurs concurrents catégorisés de la sorte : « Gospel classique », « Gospel a cappella », « Gospel folklorique » et « Gospel contemporain, New genre » le 24 juillet 2014. Le jury alors composé des musiciens Paul Nzalio Balenza, Mama Lydia et Jean-René Balekita avaient jeté leur dévolu sur les chorales Mgr Luc Gillon (gospel classique), Chœur la grâce (gospel folklorique) et Les privilégiés de l'Éternel (gospel contemporain, New genre) ainsi que le groupe Zu (gospel a cappella).

Lauréat de la première édition, primé lors de la finale qu'avait abritée le Théâtre de Verdure de Kinshasa le 16 août, Zu est un quartet composé de Stéphane Matondo (Baryton), Anthony Lubanzadio (1er ténor), Kandi Jeff (2e ténor) et frère Feza (basse). Ce groupe dont la création remonte au début des années 1980 a donc le mérite de figurer au nombre des groupes de la première génération des musiciens chrétiens de RDC. Du reste, il est sorti du giron d'une autre formation musicale nommée Les Messagers, une initiative du regretté Charles Mombaya.

Nioni Masela



Tout enfant a droit à l'éducation

RDC

2.000 personnes ont fui les violences en Centrafrique en une semaine

Plus de 2.000 personnes sont arrivées en une semaine dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC) après avoir fui le regain de violences en Centrafrique, ont annoncé mardi le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

«L'escalade rapide de la violence» en Centrafrique a provoqué la «fuite de plus de 2.000 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, vers la RDC voisine en l'espace d'une semaine», indique le communiqué conjoint des deux agences onusiennes. Les réfugiés sont arrivés dans la province de l'Équateur (nord-ouest) bien que Kinshasa ait décrété le 28 septembre la fermeture «jusqu'à nouvel ordre» de sa frontière avec la Centrafrique, espérant ainsi protéger ses citoyens du regain de violence «incontrôlable» dans la capitale centrafricaine, Bangui.

Les nouveaux réfugiés sont actuellement enregistrés par les autorités congolaises à Zongo, localité agricole séparée de Bangui par le fleuve Oubangui. La plupart d'entre eux doit être ensuite relocalisée dans le camp de réfugiés de Mole, à une trentaine de kilomètres au sud de Zongo. Les réfu-

giés disent avoir fui les combats entre les rebelles essentiellement musulmans de la Seleka et les militants majoritairement chrétiens anti-Balaka, rapportent le HCR et le PAM, qui craignent que «l'extrême instabilité» de la Centrafrique n'engendre une «nouvelle augmentation du nombre de réfugiés» dans les «prochains jours».

Le renversement de François Bozizé en mars 2013 par la Seleka a plongé la Centrafrique, ex-colonie française déjà très instable, dans l'une des pires crises depuis son indépendance en 1960, déclenchant des tueries de masse entre communautés musulmanes et chrétiennes en 2013 et 2014. Depuis le début de cette crise, plus de 65.000 réfugiés centrafricains - sur les 100.000 que compte en tout la RDC - ont été installés dans quatre camps, tandis que d'autres vivent en famille d'accueil. Le HCR et le PAM, qui les assistent, alertent sur le manque de fonds qui les frappe et menace à court terme leurs activités. Un dixième de la population centrafricaine, soit environ 460.000 personnes, serait actuellement réfugiée à l'étranger, principalement au Cameroun, au Tchad, en RDC et au Congo.

AFP

DIVISION 1/3^E JOURNÉE

DCMP bat Nord Sport, V.Club et Shark XI se séparent en queue de poisson

La troisième journée de la 21^e édition du championnat national de football -Division 1- s'est clôturée, le 4 octobre, dans les trois zones de développement. L'on note la troisième victoire du DCMP dans la zone ouest, le troisième succès de Sanga Balende dans la zone centre sud, et le succès de Nika dans l'est.

La troisième journée de la 21^e édition du championnat national de football -Division 1- s'est poursuivie le dimanche au stade Tata-Raphaël de Kinshasa pour la zone de développement ouest. Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) recevait la formation de Nord Sport de Matadi. Les joueurs du coach Mwinyi Zahera et Daniel Bréard ont eu fort à faire pour battre l'équipe de Matadi nouvellement promue à l'élite du football national. Les Immaculés l'ont emporté par deux buts à un, avec un deuxième but de la victoire inscrit par l'ancien international Blaise Lelo Mbele d'une lourde frappe de plus de trente mètres à la 82^e minute. Le latéral Manitou, alias Zodigo, ouvrait la marque pour DCMP à la 2^e minute, avant l'égalisation de Bonsuku Wata de Nord Sport à la 27^e minute. DCMP s'est donc sorti du piège Nord Sport, et conforte sa première position avec neuf points en trois sorties, se classant premier dans la zone de développement ouest.

Son rival de toujours, l'AS V.Club, qui jouait, le 3 octobre, au stade Tata-Raphaël, contre la formation de Shark XI FC n'a pas pu enregistrer sa deuxième

victoire après le nul de la deuxième journée contre Vutuka à Kikwit. Pire, cette rencontre n'est allée jusqu'à son terme, interrompu à la 83^e minute. En effet, les deux équipes étaient à égalité de 0 but partout, lorsque des troubles ont survenus dans les tribunes. Et les policiers commis à la sécurité au stade auraient directement recourus à l'usage de grenades lacrymogènes pour disperser les gens dans les tribunes. « Il n'y a qu'en RDC, que les policiers recourent aux grenades lacrymogènes. Une fois, on avait même tiré à balles réelles sur des supporters dans les tribunes. C'est impensable ! », a rallé un journaliste présent au stade. Pour certains, certains supporters non contents de l'évolution du score auraient été l'origine des troubles ; pour d'autres, les incidents seraient partis d'une mésentente entre les stadiers de V.Club et certains policiers. La Ligue nationale de football dont le comité de gestion est présidé par Jeff Kafondo après la démission de Simon Kayoyo bien avant le début du championnat national a pris la décision d'homologuer le résultat de zéro but partout.

Dans d'autres matchs de cette zone de développement toujours en troisième journée, FC MK et Dragons Bilima ont fait match nul d'un but partout en premier match le dimanche. Mundeke a ouvert la marque pour Dragons à la 59^e minute et MK a égalisé à la 89^e minute par Tondi. Et le samedi, Racing Club de Kinshasa (RCK) a dominé TC Elima par deux buts à zéro. Kambu

(5^e) et de Mutshere (33^e) ont les buteurs du RCK. Et le vendredi, SC Rojolu a battu AS Vutuka de Kikwit par un but à zéro, une réalisation de Lukale à la 49^e minute sur une passe décisive de Bukasa.

Dans la zone de développement centre sud, l'on note la victoire de Sanga Balende sur AS Bantous par trois buts à un, au terme du derby de Mbuji-Mayi disputé le dimanche au stade Tshikisha de la ville diamantifère congolaise. À Lubumbashi, Saint-Eloi Lupopo a été tenu en échec par New Soger par zéro but partout. Et Tshinkunku de Kananga est allé surprendre Lubumbashi Sport. Et la formation d'Océan Pacifique de Mbuji-Mayi a créé la sensation en battant nettement JS Groupe Bazono de Lubumbashi par quatre buts à deux. Le mercredi dernier, Mazembe soumettait CS Don Bosco par deux buts à zéro, avant d'étriller El Merreikh du Soudan par trois buts à zéro, en demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique.

Et dans la zone de développement ouest, l'AS Nika de Kisangani a dominé la formation de Socozaki e Butembo par deux buts à un. Capaco de Beni s'est imposé face à Eldorado de Bunia par le score de trois buts à un. Dauphin Noir de Goma a eu raison d'AC Nkoy Bilombe de Kindu par un but à zéro. Et Makiso a perdu par forfait face à OC Muungano. Le club de Kisangani n'a pas fait le déplacement de Bukavu pour affronter le club olympique du Sud-Kivu.

Martin Enyimo

AMICAL FIFA

Les Léopards de la RDC en veillée d'armes à l'absence d'Ibenge et Zahera

C'est une première, l'équipe nationale de la RDC va jouer deux rencontres amicales de date Fifa du mois d'octobre en Belgique sans son sélectionneur Florent Ibenge et l'adjoint Mwinyi Zahera. Rappelons que les Léopards de la RDC se mesurent le 8 octobre à Visé aux Supers Eagles du Nigeria et le 12 octobre face aux Panthères du Gabon.

Les deux patrons du staff technique de la RDC ne quittent pas Kinshasa pour s'occuper de leurs clubs, respectivement l'AS V.Club et le Daring Club Motema Pembe (DCMP). En effet, les deux clubs rivaux de Kinshasa s'affrontent le 11 octobre au stade Tata-Raphaël de Kinshasa dans le cadre de la quatrième journée du championnat national de football dans la zone de développement ouest. En plus de cette rencontre de la Division, Florent Ibenge et Mwinyi préparent le match du 18 octobre à Kinshasa entre les Léopards locaux de la RDC et les Fauves du Bas-Oubangui de la République Centrafricaine. La rencontre entre dans le cadre des éliminatoires de la 4^e édition du Championnat d'Afrique des nations, compétition créée par la Confédération africaine de football et réservée aux sélections nationales composées uniquement des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs. Le vainqueur de la double confrontation sera di-

rectement qualifié pour la phase



Christian Nsengi et Eric Tshibusu conduisent la RDC contre le Nigeria et le Gabon, en l'absence de tandem Ibenge-Mwinyi

finale de cette compétition qui aura lieu au Rwanda en janvier et février 2016.

Et Ibenge et Mwinyi avaient été mandatés par la Fédération congolaise de football association pour s'occuper de la sélection rd-congolaise.

Christian Nsengi et Eric Tshibusu à la rescousse...

Les deux techniciens pourraient être surchargés au regard des échéances à venir, parce qu'ils

vont conduire, en dehors de leurs clubs respectifs au championnat national, la sélection senior A et l'équipe nationale A' des joueurs évoluant dans les clubs du pays. Aussi la Fédération congolaise a-t-elle recouru à deux tech-

assorti de ces deux rencontres amicales. Ibenge avait déjà retenu vingt-trois joueurs pour ce stage qui sera finalement dirigé par Christian Nsengi. Certains joueurs convoqués manqueront à l'appel pour des blessures, no-

Les joueurs...

Les joueurs retenus en dehors des blessés sont les gardiens de but Mandanda Parfait (Charleroi/Belgique), Gueylor Nkela (Beerschot Wilrijk/Belgique) et Kiasumbua Joël (Wohlen/D2 Suisse) ; les défenseurs Oualembo Christopher (Academica Coimbra/Portugal), Mbemba Chancel (Newcastle/Angleterre), Mongongu Cédric (Eskisehirspor/Turquie), Fabrice Nsakala (Anderlecht/Belgique), Zakuani Gabriel (Peterborough/D3 Angleterre) et Tamata Abel (Groningen/Pays-Bas). Les milieux de terrain convoqués sont Kamavuaka Wilson (Sturm Graz/Autriche), Mulumba Rémy (Lorient/France), Nkololo Jordan (Caen/France), Maghoma Jacques (Birmingham/D2 Angleterre) et Kebano Neeskens (Genk/Belgique). Et les attaquants déjà présents à Bruxelles sont Mabwati Cédric (Columbus Crew/USA), Botaka Jordan (Leeds/D2 Angleterre), Bokila Jérémy (Guangzhou RF/Chine), Mubele Firmin (Al Ahli/Qatar), Bolasie Yannick (Crystal Palace/Angleterre), Mbokani Dieumerici (Norwich/Angleterre) et Kabananga Junior (Astana FC/Kazakhstan).

M.E.

nicains congolais installés en Belgique en vue de pallier à l'absence d'Ibenge et Zahera pour les deux matchs amicaux d'octobre des Léopards A en Belgique. Il s'agit de Christian Nsengi Biembe et d'Erick Tshibusu Ike.

Le premier a déjà été sélectionneur des Léopards de moins de 23 ans alors qu'Eric Tshibusu est actuellement sélectionneur des moins de 17 ans. Les deux entraîneurs s'occupent déjà de la sélection congolaise regroupée à Bruxelles depuis pour ce stage

tamment, Cédric Bakambu de Villareal en Espagne, Paul-José Mpoku de Chievo Verone en Italie, et Chris Mavinga de Troyes en France. Contacté pour livrer ses impressions après avoir rapplé par la Fécofa pour ces deux matchs, l'entraîneur Erick Tshibusu Ike a déclaré : « Être appelé, c'est une fierté pour moi et ça ne se refuse pas. C'est une expérience de plus pour le futur. Il y a une très bonne ambiance entre les joueurs. Je les connais depuis chez les jeunes ».

ALIMENTATION ET SANTE

Que sont les aliments diététiques et de régime ?

Les aliments diététiques sont des aliments destinés à une alimentation particulière répondant à deux conditions qui ont, d'une part trait à la composition qui les distingue des aliments de consommation courante, et d'autre part à l'utilisation spécifique, en particulier la couverture des besoins nutritionnels pour les personnes dont le processus d'assimilation ou de métabolisme est perturbé.

Quelles catégories de personnes ont-elles besoin d'aliments diététiques ?

Ce sont des personnes dont les capacités d'absorption intestinale ou les possibilités d'utilisation métabolique sont perturbées quelle qu'en soit la cause. Ce sont aussi des personnes se trouvant dans une situation physiologique particulière, dont les besoins sont distincts de ceux des sujets de référence.

Il s'agit le plus souvent des nourrissons et des enfants en bas âge pour lesquels une diversité de produits sont élaborés, des sportifs, des femmes gestantes et allaitantes et aussi d'autres personnes atteintes d'anomalies physiologiques.

Quelle est la particularité des produits diététiques ?

Il y a les préparations lactées diététiques, les farines et produits assimilés pour nourrissons et des aliments diversifiés de l'enfance. Parmi ces aliments se trouvent ceux destinés aux nourrissons atteints de troubles nutritionnels ou de maladies métaboliques.

Les aliments diététiques et de régime peuvent être répertoriés selon qu'ils sont enrichis, appauvris ou garantis en certains éléments nutritifs. Ainsi on a les aliments enrichis en protéides, en glucides ou en lipides ; ils sont appelés aliments de l'effort d'apport glucidique ou lipidique. De même on trouve les aliments appauvris en glucides, en lipides et enfin on a des aliments à teneur garantie en certaines vitamines ou en certains acides aminés essentiels, et ceux garantis en sels minéraux notamment en magnésium. Enfin on peut parler des mélanges nutritifs pour alimentation liquide spéciale qui sont des produits de nutrition entérale.

Quelles garanties peuvent présenter les produits diététiques ?

Ce qu'il faut savoir, c'est le fait que tous ces produits sont contrôlés et la réglementation impose des dispositions concernant les matières premières, les conditions d'hygiène, la nature ou la composition des préparations, une liste d'additifs autorisés et des dispositions concernant l'étiquetage.

Aujourd'hui, la législation concernant les produits diététiques et de régime a été uniformisée dans la plupart des pays. Parallèlement à ces produits réglementés, d'autres aliments dits de santé existent. Ce ne sont pas à proprement parler des produits diététiques mais ils sont présentés comme ayant des qualités nutritionnelles particulières, de produits allégés ou encore de compléments alimentaires.

Par Ange Koukou, président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

POOL

Des personnes âgées à l'honneur

Dans le cadre de la célébration de cette journée le 1er octobre dernier, l'Association d'aides et de soins à domicile pour les personnes âgées du Congo (A.A.S.D.P.A.C) a lancé officiellement ses activités à Kinkala, chef lieu du département du Pool.

« La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) & la gérontologie : Enjeux et perspectives pour un dispositif de santé innovant et créatif destiné aux personnes âgées au Congo », était le thème de cette journée.

« Nous ne saurions être indifférents sur l'assistance reçue des responsables de Total E&P Congo et celle du directeur général de la santé du Congo, le professeur Elira Dokekias. En plus de Kinkala, pendant une période de cinq ans, du 1er octobre 2015 au 31 novembre 2020 prochain, l'A.A.S.D.P.A.C étendra ses activités à travers d'autres localités du Pool », a déclaré le président de l'association A.A.S.D.P.A.C, Auguste Valairy Loko.

Les membres de l'A.A.S.D.P.A.C ont

pendant cette journée procédé à la formation des nouveaux adhérents à leur association. Plusieurs thématiques ont été développées notamment, la présentation de l'AASDPAC, son code de déontologie, la charte de la personne âgée, la compétence à l'utilisation du matériel médical. Il s'agit derrière cette formation d'apporter de l'aide aux retraités dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes, prévenir les maladies survenant avec l'âge, le rapport statique fiable sur la morbidité vue l'incidence de certaines maladies sur la population, organiser la prise en charge précoce des pathologies ou les troubles susceptibles d'entraîner une incapacité, élaborer une politique de continuité de soins à domicile avec pour fonctionnement d'une hospitalisation à domicile. Rappelons que le taux de pourcentage des personnes âgées dans le département du Pool s'élève à près de 8%, représentant environ 20300 personnes âgées. Cette activité obéit à la convention de partenariat conclue en novembre 2014 entre cette association et la direction départementale de la santé du Pool.

Faustin Akono

KOUILOU

Inauguration de la station SNDE de Madingo-Kayes

La nouvelle station de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) de la communauté urbaine de Madingo-Kayes a été officiellement inaugurée mardi 5 octobre par Henri Ossebi, ministre de l'Énergie et de l'hydraulique en présence des responsables de la société SNDE, des autorités civiles et militaires locales du département du Kouilou et ceux de ladite localité.

En effet les travaux de foration et d'équipement de ce nouveau forage, réalisés par l'entreprise FORECO et les techniciens de la SNDE du département de Pointe-Noire, ont duré environ trois mois et ont coûté au total 150 millions de francs Cfa. Cet ouvrage comprend un diamètre de foration de 200 mm, une profondeur de foration de 135ml, un équipement du forage de 120ml.

Les travaux ont consisté à la fourniture et la pose d'une électropompe immergée du type Grundfos SP 46-14; la réalisation et la pose d'une chèvre de levage sur le forage; la fourniture et la pose de 600ml de conduites de refoulement en PVC DN 110 mm reliant le forage au réseau d'adduction existant, afin d'alimenter le château d'eau existant d'une capacité de 100 mètres cubes; la réhabilitation du nœud de raccordement au niveau du château d'eau par la fourniture et la pose de deux nouvelles vannes de diamètre 100mm; la fourniture et la pose d'un groupe électrogène de 100 KVA; au raccordement électrique du forage à partir de la ligne de la Société nationale d'électricité(SNE) sur un kilo-



La coupure du ruban symbolique par le ministre Henri Ossebi/ credit photo Adiac

mètre; à la construction d'un bâtiment d'exploitation(15*5m) abritant le groupe électrogène, la salle de chloration, magasin, un bureau.

À cette occasion, le ministre Henri Ossebi a rappelé que l'inauguration de ce forage vient après trois ans de suspension de la distribution d'eau potable à Madingo-Kayes, suite à l'usure de l'ancien forage. « À en croire le ressenti des populations sur place, en terme d'accès et de facilitation à l'eau potable, ce nouveau forage est quelque chose de très capitale pour le quotidien de leur vie, ainsi la bataille de tenir les promesses faites aux populations honore le président de la République et son gouvernement, mais aussi son épouse qui est originaire de cette contrée », a-t-il déclaré.

Pour leur part, Loemba Tchibota, et Anne Gom Loemb respective-

ment chef de quartier Sainte-Marie et habitante du quartier Tandou-Youmbi de Madingo-Kayes ont remercié le gouvernement en ces termes : « Cette cérémonie constitue pour nous le moment choisi en vue de remercier avec grande solennité et déférence, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso et son gouvernement pour le soutien et les réalisations multiformes qu'ils ne cessent de concrétiser pour le bien des populations de Madingo-Kayes ».

La sous-préfecture de Madingo-Kayes située dans le département du Kouilou compte près de 12 mille habitants. Elle est séparée d'environ 53 kilomètres du département de Pointe-Noire. Ce forage compte parmi les 21 centres et stations d'exploitation d'eau potable au Congo, placés sous la responsabilité de la SNDE.

Séverin Ibara

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET L'ÉCONOMIE VERTE

L'AJC et 2-Main à Main lancent un concours

Dans le cadre du partenariat entre les associations, Appui à la jeunesse congolaise (AJC) du Congo et 2-Main à Main de France, conformément à la tenue prochaine de la Conférence de Paris sur le climat (COP21), les deux associations, viennent de lancer officiellement un concours sur le réchauffement climatique et l'économie verte la semaine dernière à la chambre consulaire de Pointe-Noire.

Le représentant du préfet de Pointe-Noire, Florent Paka accompagné, des consuls généraux de l'Angola, du Sénégal, le représentant du consul général de France, de la chambre consulaire de Pointe-Noire et divers invités ont participé à la cérémonie.

En effet selon les organisateurs, ce concours est principalement basé sur le réchauffement climatique, l'économie verte, et concerne toutes les catégories d'âge. Diverses questions sont soumises aux participants, elles sont basées sur la connaissance de l'association AJC, les activités

menées par celles-ci, la contribution personnelle des participants en vue de la lutte contre le réchauffement de la planète, les principales structures en charge de l'organisation du Forum international Green business à Pointe-Noire, les suggestions des participants sur la nature du domaine d'implication de l'association 2-main à main de France et le nombre des participants à ce jeux concours.

Ainsi, les réponses à ces questions sont attendues au siège de l'Association Appui à la jeunesse congolaise(AJC) au plus tard le 30 novembre prochain.

S'exprimant à l'occasion de cette cérémonie, Sylvain Elenga Haoussa président de l'association AJC a rappelé diverses contributions de son association en vue de la protection de l'environnement à Pointe-Noire. L'orateur a aussi exhorté le public à l'utilisation à bon escient des différentes ressources naturelles en vue d'une meilleure protection de l'environnement. « Agissons déjà maintenant

pour ralentir le rythme alarmant des pertes de biodiversité car demain commence déjà aujourd'hui », a-t-il déclaré.

Le 19 juin 2015 à Rouen en France, les deux associations ont conclu un partenariat dans le but, pour la partie française, d'organiser des collectes à destination du Congo afin de participer aux activités de l'association AJC (projets, remise des prix aux lauréats des écoles de Pointe-Noire). Cet objectif cadre avec la vision des animateurs de l'association congolaise en ce qu'elle entend promouvoir en milieu jeune des valeurs culturelles et sportives congolaises et internationales.

La fin de l'activité était marquée par la signature du livre d'Or entre le président de l'AJC et le représentant du président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire. Les membres de l'AJC ont, au cours de cette occasion, distribué divers ouvrages aux participants, un apéritif a été offert pour la circonstance.

S.I.

ÉDUCATION

L'Unesco se préoccupe du rôle de l'enseignant

L'éducation à l'horizon 2030, l'importance et l'Education pour la petite enfance (EPE) sont les préoccupations abordées par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), dans un communiqué publié à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des enseignants et parvenu le 07 octobre, aux Dépêches de Brazzaville.

Selon ce communiqué, l'Éducation 2030 et l'importance de l'Education à la petite enfance (EPE) s'appuient sur : « le rôle que peut jouer les enseignants pour changer la vie des enfants et construire des sociétés durables et prospères ».

C'est ainsi qu'une feuille de route pour les enseignants a été établie dans le cadre du nouveau programme Education 2030. Au regard du déficit mondial du corps enseignant, l'institut de statistique de l'Unesco propose aux différents pays de recruter 10,9 millions d'instituteurs pour atteindre l'éducation primaire universelle d'ici 2020.

Outre le recrutement, pour la mise en œuvre du programme Education à la petite enfance (EPE), l'Unesco suggère aux pays la formation minimale des enseignants et de leur donner plus de moyens afin qu'ils aient : « des conditions de travail décentes, sûres et saines, une autonomie professionnelle et une liberté pédagogique », ajoutant que : « leurs salaires sont bas, leurs perspectives de carrière limitées et leur statut socio-économique est assez faible ».

Quel rôle peut jouer un enseignant à l'école ?

Au sein d'une école, l'enseignant est la personne qui prend en charge les élèves. C'est à lui qu'incombent les responsabilités de l'apprentissage, le suivi des programmes officiels, l'ambiance et la discipline dans la classe et au sein des installations de l'école, mais aussi de la sécurité des élèves. C'est lui aussi qui assure la relation avec les parents et les tient au courant du déroulement de l'année scolaire avec leur enfant.

Il conserve toujours la responsabilité pédagogique de l'organisation des séances de cours tout en se basant sur les programmes officiels correspondants au niveau concerné.

Enfin, l'enseignant est un fonctionnaire de l'État qui peut porter le titre d'instituteur, pour les enseignants évoluant à l'école primaire, ou le titre de professeur d'école, pour ceux des collèges et lycées.

La plupart du temps, l'enseignant ou le professeur dispense à un ou plusieurs élèves ou étudiants un cours donné dans une institution scolaire (école, université, etc.).

Fortuné Ibara

ETOILE DU CONGO

La réconciliation Hamadi et Mme Lekoundzou n'a pas eu lieu

La réunion convoquée le 6 octobre par Hamadi Baba, président général de l'Etoile du Congo n'a finalement pas réuni les deux tendances. L'absence de Mme Emilienne Charlotte Lekoundzou, pourrait être un véritable frein à la réconciliation tant souhaitée par la famille des vert et or.

Selon les révélations de Dominique Dinga, Mme Lekoundzou n'a pas souhaité venir parce qu'elle se sentait salie et diffamée à la presse par l'autre

dans droit vers la coupe africaine. Nous préparons l'équipe. Nous appelons tous ceux qui sont Stelliens de cœur à s'adjoindre à Hamadi Baba pour préparer l'équipe. Les statuts disent que l'assemblée générale extraordinaire ou ordinaire est convoquée par le président général en exercice », a déclaré Dominique Dinga.

Le président des sages de l'Etoile du Congo a expliqué qu'il avait saisi l'affaire à la

des joueurs pour l'équipe de football et de refaire l'équipe de handball... », a-t-il souligné.

Après avoir écouté les deux intervenants, la mutuelle des anciens joueurs et dirigeants de l'Etoile du Congo avait la mission de trancher. En le faisant, dirigeants et anciens joueurs ont réaffirmé leur soutien à Hamadi Baba. « Pour nous, il n'y a pas de crise mais il y a une situation que les gens ont créée. Nous ne pouvons agir qu'en fonction des textes. Nous avons un président dont le mandat s'étend jusqu'en 2017. Nous le soutenons jusqu'au terme de son mandat sauf s'il décide lui-même de démissionner. Vous devez écrire à la fédération pour clarifier les choses », a souligné Jean Bernard Samory, président de la mutuelle.

Armand Ngoma l'un des sages de l'équipe a plaidé pour la mise en place d'une structure des sages reconnue par tous les Stelliens. Le conseil de réconciliation devrait jouer son rôle dans la résolution des problèmes internes à l'Etoile du Congo

James Golden Eloué

« Il n'y a pas commission ad hoc lorsqu'il y a vacance de pouvoir. Hamadi est en train de recruter des joueurs pour l'équipe de football et de refaire l'équipe de handball... »

camp. Devant les anciens présidents, joueurs et sages présents, Dominique Dinga et Hamadi Baba ont clarifié la situation qui prévaut à l'Etoile du Congo afin de rétablir la légalité. « Cette réunion est convoquée pour clore à jamais ce que les journalistes appellent le feuilleton de l'Etoile du Congo. Nous allons rétablir la légalité. Pour nous la polémique est terminée. Nous regar-

Chambre de conciliation d'arbitrage du sport (Ccas) pour trancher le litige Hamadi-Mme Lekoundzou. La CCAS a donné raison à Hamadi en reconnaissant la légitimité de son mandat qui arrive à échéance en 2017. Mais, a-t-il regretté, les autres sont allés plus loin en organisant leur assemblée générale. « Il n'y a pas commission ad hoc lorsqu'il y a vacance de pouvoir. Hamadi est en train de recruter

EXCURSION

La direction départementale des loisirs de Brazzaville visite le complexe sportif la Concorde

Dans le cadre de la promotion des activités de loisirs, la directrice départementale des loisirs de Brazzaville, Huberthe Bouna, a organisé une excursion au complexe sportif de la Concorde de Kintélé sur le thème : « Les loisirs sains, dans un corps sain ».

Placée sous les auspices du secrétaire général du département de Brazzaville, Barthélemy Okimi, cette excursion s'inscrit dans le cadre du programme d'activités de la direction départementale des loisirs de Brazzaville.

Avant de visiter tour à tour le bloc administratif de trois niveaux, l'hôtel de la concorde de 100 chambres, la salle de conférence de l'hôtel de 150 places, le complexe nautique, le palais des sports, les stades de tennis, de volley, le stade de l'unité et les deux stades annexes, la directrice départementale des loisirs de Brazzaville, s'est adressée à l'ensemble de la délégation. « La visite que nous allons effectuer ici procède d'un double intérêt : d'abord un intérêt émotif de divertissement cadrant parfaitement avec l'objectif premier des loisirs. Puis, un intérêt pratique traduit par la contemplation de la beauté, de la perfection de l'œuvre humaine. Chacun de nous sera sous l'emprise de l'envoûtement



La photo de famille (Photo Adiac)

de la beauté exercée par l'expression architecturale ».

Huberthe Bouna s'est référée de Victor Hugo qui disait à propos : « L'art est dans la nature et la nature est dans l'art ». Ainsi donc, ce complexe, expression de la beauté architecturale fait la fierté du peuple congolais.

Pour le secrétaire général de la préfecture de Brazzaville, Barthélemy Okimi, cette activité a deux volets ; d'abord c'est une activité que l'on pourrait qualifier de personnelle, individuelle, parce que, lorsque l'organisme est resté concentré à faire un travail intellectuel, physique, il doit à un certain moment se déconcentrer à

travers une activité de loisir. Donc, il y a convergence entre l'intérêt général et l'intérêt individuel particulier. Et cette convergence fait qu'il y va de la dynamique sociale. Sans cette convergence, il serait difficile que le lendemain, l'être humain puisse réapparaître disponible à toutes les préoccupations. Quant au deuxième volet, Barthélemy Okimi, a dit que c'est une fierté nationale que ressent chaque congolais d'apprendre que le pays dispose d'un tel complexe au niveau planétaire. Il y va également de l'intérêt que chacun doit s'approprier ce complexe. On ne peut pas se l'approprier tant qu'on ne l'aura pas visité. Et c'est en le

visitant qu'on reconnaît les efforts d'un pays. Ce complexe a pu être acquis grâce à la vision du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Des réactions à l'issue de l'excursion

A l'issue de la visite, l'autorité préfectorale a livré ses impressions. « Il vaut mieux voir une fois que d'entendre parler mille fois. Je crois que tout congolais qui se veut patriote, doit venir au niveau de ce complexe pour interioriser et être fier de ce que le Congo s'oriente vers l'émergence à travers l'état des réalisations. Je crois aussi que cha-

acun des Congolais qui est venu ici peut partir avec une bonne impression, cette fierté et surtout cette reconnaissance ».

L'organisatrice de l'activité n'a pas caché ses sentiments : « C'est un bijou que le chef de l'Etat a offert aux Congolais. Tous ceux qui ont visité ce complexe avec nous, repartent très satisfaits ». La direction départementale des loisirs de Brazzaville a déjà organisé ce genre d'excursion à l'île Faignond, l'île Mbamou et au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, rappelle-t-on. La prochaine étape sera le barrage d'Imboulou, a annoncé Huberthe Bouna.

Bruno Okokana